UNIVERSITE DE BANGUI

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité-dignité- travail



THEME:

LE ROLE DE LA FISCALITE DANS L'ECONOMIQUE DURABLE EN RCA

MEMOIRE DE LICENCE EN METIER DE GESTION ET COMPTABILITE (MGC)

NOM ET PRENOMS:

SOUS LA DIRECTION DE :

Ludovic Crépin KAÏMBA

M. Rock Silvère ZIMA

1ere Promotion

Année Académique : 2024-2025

SOMMAIRE

LE ROLE DE LA FISCALITE DANS L'ECONOMIQUE DURABLE EN RCA

Dedicace	II
Remerciements	III
Avant-Propos	V
Liste des sigles et abréviations	VI
Liste des tableaux et figures	VII
Resumé	VIII
Abstract	IX
Introduction generale	1
Premiere partie : cadre theorique, conceptuel de la fiscalite et de l'economie durable	
Chapitre 1 : cadre theorique et conceptuel de la fiscalite et de l'economie	5
Section 1 : le role de la fiscalite	5
Section 2 : la fiscalite comme outil de developpement durable	10
Chapitre 2 : la fiscalite comme moyens de developpement economique et durable de	16
la rca	
Section 1 : contribution de la fiscalite au developpement durable	16
Section 2 : moyens de mobilisation des ressources etatiques	23
Deuxieme partie : perspectives et recommandation pour une fiscalite favorable au	
developpement durable	
Chapitre 3 : les perspectives de la gestion fiscale	33
Section 1 : les incitations fiscales pour les entreprises en rca	33
Section 2 : les enjeux de la reforme fiscale en rca	38
Chapitre 4 : proposition d'un modele fiscal pour une economie durable en rca	42
Section 1 : les reformes necessaires	42
Section 2 : amelioration de la gouvernance et de la transparence fiscale	48
Conclusion generale	56
Annexes	X
Bibliographie	XI
Table des matières	XIII

DEDICACE

 \mathbf{A}

Nos Parents

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements sont adressés à toutes ces personnes qui ont mis à disposition leur temps et leur savoir-faire afin de contribuer effectivement à la réalisation de ce mémoire.

Nous témoignons notre gratitude profonde à :

✓ Monsieur Rock-Silvère ZIMA, Inspecteur des Impôts et Enseignant à l'Institut Universitaire de Gestion des Entreprises (IUGE), qui a accepté de diriger nos travaux. Nous tenons à souligner que son appui technique, son encouragement, ses conseils et sa rigueur nous ont été d'une grande utilité durant cette étude.

Nous remercions également :

- ✓ Le corps professorat de l'Instituts Universitaire de Gestion des Entreprises(IUGE) ; pour la qualité de l'enseignement dont nous bénéficions, plus particulièrement :
- ✓ Monsieur le Directeur Dr **Gilbert GANDAO** pour ses efforts dans le but d'assurer une meilleure formation aux étudiants dudit Instituts.
- ✓ Les membres des familles KAIMBA et PANZET pour leurs précieux soutiens multiformes à notre égard tout au long de nos Etudes. Il s'agit principalement des parents Paulin Cyriaque PANZET et Pierrette PANZET, ainsi que le frère Sosthène KAIMBA.

Nous ne saurons oublier tous nos collègues de la promotion et nos amis en particulier. Qu'ils trouvent à travers ces mots l'expression de nos profondes gratitudes.

Un merci particulier à Dr Robert BEYOM qui par ces conseils, ces orientations et son

Appuis multiformes qui nous ont permis de poursuivre nos études jusqu'à arriver à la fin de cycle de Licence.

Nos remerciement vont à l'endroit de les étudiants de l'IUGE plus particulièrement à mes collègue de salle qui par leurs enthousiasmes, leur sens d'humour et leur amour qui nous à garde dans cette chaleur d'études pour arriver à ce stade.

Nous tenons à témoigner nos profondes gratitudes à la famille NEKARIO plus particulièrement à :

- ♣ Notre aîné Roguy MBAÏHORO;
- ♣ Notre grand frère Wallace NEKARIO ;
- **♣** Notre grand frère **Romaric NEKARIO**
- **♣** Notre grande sœur **Annie NEKARIO** ;
- ♣ Notre petit frère **Dimmi NEKAIO** ;

Pour leur amour et leurs soutiens durant tout notre parcours d'études.

Merci à toute la famille du côté Paternelles et du côté Maternelle pour leurs soutiens multiformes et leurs encouragements qui nous ont permis d'arriver jusqu'à là.

Nous remercions notre frère **Lionel GBAZOUENE** pour son amour inconditionnel et ces conseils qui nous ont permis de tenir fort jusqu'à la fin de cycle de Licence.

Nous remercions tous ceux dont nous n'avons pas énumérer leurs noms, qu'ils trouvent nos mots, nos reconnaissances pour leur amour et leurs soutiens multiformes.

AVA NT-PROPOS

L'Institut Universitaire de Gestion des Entreprises (IUGE) créé en 1977 est un établissement public de gestion placé sous la direction de l'Université de Bangui et a pour objectif la formation des hauts cadres en management.

Conformément aux normes académiques, des grandes écoles, l'IUGE fait obligation aux étudiants de la fin de premier cycle en Science de Gestion d'effectuer un stage pratique pour une recherche sur un thème particulier sur les organisations publiques ou privées. A l'issue de cette recherche, les étudiants rédigeront un mémoire qu'ils doivent présenter et soutenir devant un jury.

C'est dans cette optique que nous avons eu l'opportunité de faire notre recherche au sein de la Direction Générale des Impôts sur le thème qui s'intitule : « Le rôle de la fiscalité dans l'économie durable en RCA » ce travail est le fruit d'une recherche scientifique que nous avons faite auprès de certaines personnes ressources ainsi que des expériences professionnelles.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

République Centrafricaine
Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
Impôt sur les Sociétés
Taxe sur la Valeur Ajoutée
Droits d'Accise
Droits de Douane
Direction Générale des Impôts
Direction Générale des Impôts et des Domaines
Banque des États de l'Afrique Centrale
Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Fonds Monétaire International
Agence de Promotion des Investissements
Produit Intérieur Brut
Dioxyde de Carbone
Dollar des États-Unis
Zone Économique Spéciale
Base Erosion and Profit Shifting (érosion de la base d'imposition et transfert de
bénéfices)
Technologies de l'Information et de la Communication

LISTE DES TABLEAU ET FIGURES

Tableau 1 : Évolution des recettes fiscales (2020-	Source : Données issues des rapports de la BEAC			
2023)	(2021–2023) et du Ministère des Finances RCA.			
Tableau 2 : Indicateurs 2020-2023 (pauvreté,	Source : Ministère du Plan et de la Statistics de la			
scolarisation, CO ₂)	RCA (2024).			
, ,	, ,			
Tableau 3 : Dispositifs d'incitation fiscale et impact	Source: DGI (2022), Agence de Promotion des			
impuet	Investissements (2023), Code des investissements			
	(2021)			
Tableau 4 : Taux de digitalisation des	Source: Rapports annuels du FMI sur la			
administrations fiscales dans différents pays	digitalisation fiscale et la modernisation des			
africains (exemple)	administrations (ex : IMF Fiscal Monitor).			
Tableau 5 : Projets d'assistance technique par	Source: Sites officiels et rapports annuels du FMI,			
organisations internationales en Afrique centrale	Banque mondiale, OCDE.			
(2015-2025)				
Tableau 6 : Résultats des campagnes de	Source: Rapports annuels de la Direction			
sensibilisation fiscale en RCA (2018-2024)	Générale des Impôts de la RCA (si			
	accessibles).			
Tableau 7 : Analyse de la fiabilité et de la réalité	Source : FMI			
des informations sur le renforcement de				
l'administration fiscale en RCA				
LISTE DES FIGURES				
Figure 1 : Financement des dépenses publiques de	Source : Compilation BEAC + Ministère des			
l'Etat	Finances (2023)			
Figure 2: Diagramme réduction des délais et	Source : Données de la DGID traitées par			
évasion	l'auteur			
Figure 3 : Part des mésures fiscales dans l'impact				
total sur l'investissement				
total sur i investissement				

RESUME

Ce mémoire traite du rôle de la fiscalité dans la promotion d'une économie durable en République Centrafricaine (RCA). À travers une analyse théorique et empirique, il examine l'impact des politiques fiscales sur le développement économique, social et environnemental. L'étude met en lumière les limites du système fiscal actuel (faible rendement, évasion fiscale, informalité) et propose des réformes adaptées, notamment l'élargissement de l'assiette fiscale, la digitalisation des procédures, ainsi que l'introduction d'incitations fiscales ciblées. En s'appuyant sur des données récentes (2020–2023), des comparaisons régionales et des propositions concrètes, ce travail contribue à une réflexion stratégique sur la modernisation de la fiscalité centrafricaine au service du développement durable.

Mots-clés : fiscalité, économie durable, République Centrafricaine, recettes fiscales, réformes fiscales, développement

ABSTRACT

This thesis explores the role of taxation in promoting a sustainable economy in the Central African Republic (CAR). Through both theoretical and empirical analysis, it examines how fiscal policy affects economic, social, and environmental development. The study highlights weaknesses in the current tax system—low revenue yield, tax evasion, informality—and proposes suitable reforms, such as broadening the tax base, digitizing fiscal procedures, and introducing targeted tax incentives. Based on recent data (2020–2023), regional comparisons, and concrete proposals, the research offers a strategic perspective on how tax reform can support sustainable development in CAR.

Keywords: taxation, sustainable economy, Central African Republic, tax revenues, tax reform,

development

INTRODUCTION GENERALE

La fiscalité constitue depuis longtemps un pivot de l'action publique : elle finance les dépenses collectives, signale les priorités de l'État et façonne les incitations des agents économiques. Dès les travaux fondateurs de Musgrave (1959), trois fonctions essentielles sont reconnues : allocation des ressources, redistribution et stabilisation. Ces idées ont été affinée par Stiglitz & Rosengard (2015), qui soulignent qu'une fiscalité efficace ne se limite pas à lever l'impôt ; elle crée un environnement propice à l'investissement et soutient la cohésion sociale.

En Afrique centrale, bon nombre d'études dont Keen (2012) et le rapport Bird & Zolt (2014) montrent que la faiblesse de la pression fiscale est un frein majeur au développement économique et conduit à une dépendance chronique envers l'aide extérieure. La Commission économique pour l'Afrique (CEA, 2019) fixe ainsi à 15 % du PIB le seuil minimal de mobilisation interne nécessaire pour financer des services publics de qualité. Or, en République centrafricaine (RCA), la pression fiscale s'établit autour de 8 % du PIB (FMI, Country Report n° 23/286, 2024), niveau nettement inférieur à la moyenne subsaharienne.

Face à ce constat, il apparaît nécessaire d'examiner les voies d'une réforme fiscale adaptée aux spécificités de la RCA, s'appuyant non seulement sur des objectifs internes mais aussi sur les leçons tirées des expériences internationales. Ces dernières soulignent l'importance cruciale de la modernisation des administrations fiscales, de l'appui technique des partenaires internationaux et de l'adaptation des modèles étrangers au contexte institutionnel et socio-économique local.

LA PROBLEMATIQUE

La problématique centrale de ce mémoire est donc de savoir dans quelle mesure la fiscalité peut-elle devenir un instrument crédible et efficace de développement économique durable en RCA. Aussi, quelles réformes sont-elles nécessaires pour maximiser son impact dans un cadre adapté au contexte national ?

OBJECTIFS DU MEMOIRE:

L'OBJECTIF GENERAL:

L'objectif principal de notre travail consiste à :

- Explorer les fondements théoriques liant fiscalité et développement durable (Musgrave, Stiglitz, Barro).
- ➤ Évaluer empiriquement le système fiscal centrafricain à partir des données récentes (FMI 2024, Banque mondiale 2023).

LES OBJECTIFS SPECIFIQUES:

- Analyser les défis, opportunités et mécanismes d'assistance internationale pour la réforme fiscale en RCA.
- Formuler des recommandations concrètes pour une réforme fiscale adaptée, s'inspirant notamment des expériences de pays africains à succès (Rwanda, Ghana, Sénégal).

LES HYPOTHES

L'hypothèse retenue est que la fiscalité, conçue dans une optique de gouvernance transparente, d'équité, et s'inscrivant dans une coordination cohérente avec la politique économique, peut constituer un moteur efficace de développement durable en RCA (cf. World Bank, Central African Republic Economic Update, 2023). Cela suppose notamment :

- ➤ Une refonte de l'architecture fiscale pour élargir l'assiette et limiter les exonérations inefficaces ;
- ➤ Une modernisation administrative et digitale pour réduire la fraude et améliorer la collecte (OECD/ATAF, 2022) ;
- ➤ Une meilleure intégration des objectifs fiscaux aux stratégies macroéconomiques nationales (Kydland & Prescott, 1977);
- ➤ Une prise en compte des bonnes pratiques internationales, tout en adaptant ces modèles aux réalités centrafricaines.00

METHODOLOGIE

Ce travail s'appuie sur :

- ➤ Une revue approfondie de la littérature académique et institutionnelle (ouvrages, articles, rapports FMI/BM);
- L'analyse de séries statistiques fiscales et macroéconomiques couvrant la période 2010-2024;
- ➤ Des entretiens semi-directifs avec des cadres de la Direction générale des impôts (DGI) et des experts de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Bangui ;
- ➤ Une comparaison ciblée avec trois pays africains ayant mené des réformes fiscales réussies (Rwanda, Ghana, Sénégal) en tenant compte de leur adaptation au contexte local.

La méthodologie adoptée n'inclut aucun entretien, enquête de terrain ou observation directe en raison de l'absence de stage professionnel ou de terrain. Le travail s'appuie sur une analyse qualitative, comparative et prospective.

Enfin, l'auteur a bénéficié de l'assistance d'outils d'intelligence artificielle (notamment ChatGPT) pour la structuration des données, l'interprétation des sources et la rédaction des différentes sections du mémoire.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL DE LA FISCALITE ET DE L'ECONOMIE

Dans un contexte mondial de plus en plus orienté vers la durabilité, la fiscalité occupe une place centrale dans les stratégies de développement économique et social. Elle constitue non seulement une source essentielle de financement public, mais aussi un levier puissant pour orienter les comportements économiques des acteurs vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement et socialement responsables. La République Centrafricaine, bien que confrontée à de nombreux défis structurels, s'inscrit progressivement dans cette dynamique en réformant son système fiscal afin de le rendre plus performant et équitable.

Cette première partie vise à poser les bases théoriques et conceptuelles indispensables à la compréhension de la relation entre fiscalité et développement durable. Il s'agira, dans un premier temps, de définir les notions fondamentales relatives à la fiscalité, à ses fonctions et à ses différentes formes. Dans un second temps, nous examinerons le concept de développement durable dans sa globalité, ainsi que les interactions possibles entre politiques fiscales et objectifs durables. Cette approche permettra d'identifier les cadres analytiques et juridiques nécessaires pour évaluer la capacité de la fiscalité à favoriser un modèle de croissance inclusif et soutenable en République Centrafricaine.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL DE LA FISCALITE ET DE L'ECONOMIE

INTRODUCTION

La fiscalité est un instrument de gestion des finances publique. Elle permet aux Etats de collecte des ressources financières nécessaires au fonctionnement de l'économie et à la mise en œuvre des politiques. De son côté, l'économie durable vise à concilier la croissance économique, la protection de l'environnement et le progrès social.

SECTION 1 : LE ROLE DE LA FISCALITE

La première section s'attache à définir la fiscalité et à en présenter les fondements essentiels. Elle met en lumière les fonctions économiques et sociales des impôts, ainsi que la diversité des types d'impositions existants. L'accent est également mis sur l'évolution des systèmes fiscaux vers des modèles plus adaptés aux objectifs de développement durable.

Paragraphe 1 : Définition et fondements théoriques de la fiscalité

La fiscalité se définit comme l'ensemble des règles, des pratiques et des institutions relatives à la perception des impôts et taxes par les pouvoirs publics. Elle constitue un instrument central dans la gestion des finances publiques, permettant à l'État de mobiliser les ressources nécessaires au financement de ses missions régaliennes (sécurité, justice, éducation, santé, infrastructures, etc.). En ce sens, elle est l'un des piliers de la souveraineté économique¹.

1.1. Les Principes Fiscaux

Les principes fiscaux sont des règles fondamentales qui guident la conception, la mise en œuvre et la gestion des systèmes fiscaux. Ils visent à garantir justice, efficacité et transparence dans la collecte des impôts. Parmi les principes les plus reconnus, on distingue²:

¹ Joseph Stiglitz (2000) : cité pour l'équilibre entre efficacité, justice et simplicité.

² Adam Smith (1776): pour les 4 grands principes fiscaux.

- ❖ Principe de légalité : Tout impôt doit être institué par la loi. Ce principe garantit que la fiscalité est encadrée par des règles claires, votées par les représentants légitimes des citoyens, assurant ainsi la sécurité juridique des contribuables.
- ❖ Principe d'équité: La fiscalité doit être juste et équitable, ce qui signifie que les contribuables doivent être imposés en fonction de leur capacité contributive. Ce principe se décline en deux formes : Équité horizontale : des contribuables aux capacités similaires doivent être traités de façon égale. Équité verticale : les contribuables plus riches doivent supporter une charge fiscale proportionnellement plus élevée.
- ❖ Principe de transparence et de certitude : Les contribuables doivent connaître clairement les règles fiscales, le montant dû, les modalités et délais de paiement. Cela évite l'arbitraire et facilite la planification financière.
- Principe de commodité: Le paiement des impôts doit être organisé de manière à minimiser les contraintes pour les contribuables, en termes de temps, de lieu et de modalités, afin d'encourager le respect spontané des obligations fiscales.
- ❖ Principe d'efficacité économique : La fiscalité doit chercher à minimiser les distorsions économiques, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas décourager la production, l'investissement ou la consommation de manière excessive.
- ❖ Principe de neutralité : L'impôt ne doit pas fausser les choix économiques des agents, à moins qu'il ne s'agisse d'une politique intentionnelle (par exemple la fiscalité verte qui vise à encourager certains comportements).
- ❖ Principe de simplicité : Le système fiscal doit être simple à comprendre et à administrer, afin de réduire les coûts de collecte et d'éviter les erreurs ou fraudes.

En Afrique, la réflexion sur la fiscalité s'est élargie avec les travaux de Mick Moore (2015), qui souligne que la fiscalité, au-delà d'un instrument de financement, est aussi un facteur de construction de l'État. Il affirme que « les États qui collectent mieux les impôts sont plus susceptibles de répondre aux besoins de leurs citoyens et de construire des institutions plus solides ».

En République Centrafricaine, ces fondements théoriques rencontrent des difficultés de mise en œuvre, notamment à cause de l'instabilité politique, de la faiblesse administrative, et de la prédominance du secteur informel. Le système fiscal reste fragile, avec une assiette

réduite et une pression fiscale faible, ce qui limite considérablement la capacité de l'État à remplir ses fonctions économiques.

1.2. Les objectifs de la fiscalité dans l'économie

Au-delà du financement, la fiscalité a pour objectif d'orienter l'économie nationale. Elle peut inciter ou décourager certains comportements économiques à travers les taux, les exonérations, ou encore les crédits d'impôts. Elle joue un rôle :

- ❖ Incitatif, lorsqu'elle encourage des investissements dans certains secteurs prioritaires ;
- ❖ Régulateur, lorsqu'elle intervient pour corriger les déséquilibres économiques ou sociaux ;
- ❖ **Protecteur**, lorsqu'elle permet de favoriser la production nationale par rapport aux importations.

D'après Joseph Stiglitz (2000), prix Nobel d'économie, un système fiscal bien conçu doit combiner efficacité économique, justice sociale et simplicité administrative.

En RCA, cette dimension incitative est encore peu exploitée. Le système fiscal reste centré sur des impôts à rendement immédiat (TVA, impôt sur les sociétés), avec peu de dispositifs fiscaux adaptés au développement des secteurs productifs.

D'un point de vue théorique, la fiscalité s'inscrit dans les fonctions économiques de l'État définies par Richard A. Musgrave dans son ouvrage « The Theory of Public Finance » (1959). Il identifie de cette manière trois grandes fonctions de l'État par la fiscalité.

1.2.1. Les trois grandes fonctions de l'état par la fiscalité

La fiscalité joue un rôle central dans l'action de l'État à travers trois grandes fonctions économiques, selon Richard Musgrave³:

³ Richard A. Musgrave (1959): pour les fonctions économiques de l'État.

- ➤ La fonction d'allocation : elle consiste à orienter les ressources vers les besoins collectifs, en finançant les biens et services publics et en corrigeant les défaillances du marché.
- La fonction de redistribution : celle-ci permet de réduire les inégalités sociales en prélevant des impôts sur les plus aisés pour financer des aides et services en faveur des plus démunis.
- La fonction de stabilisation : elle vise à réguler l'économie, en luttant contre les crises, l'inflation ou le chômage grâce à des politiques fiscales adaptées.

Ainsi, la fiscalité ne se limite pas à financer les dépenses publiques : elle est aussi un outil de régulation économique et de justice sociale.

Paragraphe 2 : Les fonctions économiques et sociales de la fiscalité

Sur le plan économique, la fiscalité intervient pour corriger les externalités négatives, notamment via les taxes pigouviennes. Pigou (1920) propose l'imposition des comportements polluants pour internaliser le coût social de la pollution.

En matière sociale, la progressivité des impôts (barème progressif de l'impôt sur le revenu) permet de réduire les écarts de revenus. Le principe d'ability-to-pay (capacité contributive) guide la conception des tranches fiscales des revenus des contribuables.

La fiscalité, au-delà de sa fonction première de collecte de ressources, constitue un outil stratégique au service de l'organisation économique et de la justice sociale. Traditionnellement, les économistes identifient trois grandes fonctions à l'impôt : la fonction d'allocation des ressources, la fonction de redistribution des revenus et la fonction de stabilisation économique⁴.

2.1. La fonction d'allocation des ressources

L'impôt permet à l'État de financer les services publics (éducation, santé, sécurité...) et d'intervenir dans les secteurs où le marché échoue à assurer une répartition efficace des

⁴ Pigou (1920): sur les taxes environnementales (taxes pigouviennes);

ressources, notamment en matière d'infrastructures et de services de base. Cette idée a été formalisée par Richard A. Musgrave dans sa théorie des finances publiques (1959). En République Centrafricaine (RCA), cette fonction est essentielle compte tenu de la faiblesse des investissements publics et de la nécessité de répondre aux besoins fondamentaux des populations.

2.2. La fonction de redistribution des revenus

La fiscalité joue un rôle central dans la réduction des inégalités. Par des systèmes d'imposition progressive et le financement de politiques sociales, elle vise à corriger les écarts de revenus entre les différentes couches de la société. Adam Smith, dès 1776 dans La richesse des nations, posait déjà les bases de l'équité fiscale, principe selon lequel chaque citoyen doit contribuer en fonction de sa capacité. Joseph Stiglitz, dans ses travaux récents (Economics of the Public Sector, 1986), souligne quant à lui que la redistribution par l'impôt est un moyen puissant pour renforcer la cohésion sociale et garantir une croissance inclusive⁵.

2.3. La fonction de stabilisation économique

L'impôt peut également être perçu comme instrument de régulation conjoncturelle. Il permet de freiner la demande en période d'inflation ou de la soutenir en cas de récession. Cette approche, développée par Musgrave, repose sur l'idée que l'État peut jouer un rôle stabilisateur à travers sa politique budgétaire, dont la fiscalité constitue un levier central.

En Afrique, de nombreux pays comme le Nigeria, le Cameroun ou le Gabon ont expérimenté des politiques fiscales incitatives ou redistributives adaptées à leurs contextes économiques. En RCA, cependant, la fiscalité reste largement contrainte par une faible assiette fiscale, une économie informelle dominante et une administration souvent inefficace. Selon la Banque mondiale (2021), le taux de pression fiscale en RCA ne dépasse pas 8 % du PIB, bien en deçà du seuil recommandé pour financer le développement durable. Les réformes

⁵ Joseph Stiglitz (1986): pour la redistribution via l'impôt.

engagées pour élargir l'assiette fiscale et améliorer le recouvrement restent insuffisantes pour que la fiscalité remplisse efficacement ses fonctions économiques et sociales⁶.

En définitive, la fiscalité ne peut se limiter à un simple prélèvement obligatoire : elle est un instrument fondamental de gouvernance économique, un vecteur d'équité sociale et un pilier de la stabilité macroéconomique. Sa bonne conception et sa juste application conditionnent la capacité de l'État à impulser un développement durable et inclusif.

SECTION 2 : LA FISCALITE COMME OUTIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La fiscalité, au-delà de sa fonction classique de financement des dépenses publiques, peut devenir un véritable instrument stratégique au service du développement économique durable. Dans le contexte actuel de la République Centrafricaine, confrontée à des défis économiques majeurs comme la pauvreté, la faiblesse des infrastructures et la dépendance aux ressources naturelles, une fiscalité bien pensée peut jouer un rôle central dans l'orientation des politiques publiques vers une croissance plus stable, inclusive et soutenable.

Paragraphe 1 : La fiscalité comme moyen de financement des dépenses publiques de l'État

L'un des rôles fondamentaux de la fiscalité est de fournir à l'État les ressources nécessaires à l'exécution de ses missions régaliennes et au financement des politiques publiques (éducation, santé, infrastructures, sécurité, etc.). Elle constitue la principale source de revenus internes, en complément de l'aide extérieure⁷.

Pour Jean-François Médard (2000), « l'impôt est l'expression concrète du contrat social entre l'État et les citoyens ». Il établit une relation d'obligation et de légitimité dans la redistribution des richesses.

⁶ Banque mondiale (2021) : données sur le taux de pression fiscale en RCA.

⁷ Jean-François Médard (2000) : sur le contrat social fiscal.

En République Centrafricaine, la faiblesse du taux de pression fiscale – estimé à environ 8-10 % du PIB selon les données de la BEAC – limite considérablement la capacité de l'État à investir dans des projets structurants. Cette situation est aggravée par l'inefficacité du recouvrement, la fraude, et le manque de contrôle sur l'économie informelle⁸.

1.1. L'importance des impôts dans le budget de l'Etat

Les impôts permettent à l'Etat de financer les services publics essentiels comme⁹ :

- Les infrastructures (route, hôpitaux, écoles)
- La sécurité et administration
- Les aides sociales et subventions

1.2. Financement des dépenses publiques de l'État

En 2023, les recettes fiscales de la RCA se sont élevées à 265 milliards XAF, réparties comme suit :

TVA: 120 milliards (45 %)

❖ IS : 80 milliards (30 %)

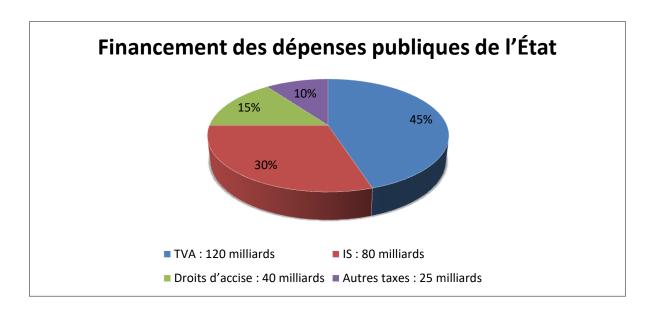
Droits d'accise : 40 milliards (15 %)

❖ Autres taxes : 25 milliards (10 %)

Figure 1 : Financement des dépenses publiques de l'Etat

⁸ Jean-Baptiste Colbert : citation sur l'art de l'imposition.

⁹ Banque mondiale & BEAC (2021–2023) : données chiffrées sur les recettes fiscales.



Source : Compilation BEAC + Ministère des Finances (2023)

Cette dépendance élevée à la TVA expose l'État aux fluctuations de la consommation, nécessitant une diversification des assiettes fiscales.

Tableau 1 : Évolution des recettes fiscales (2020-2023)

Année	TVA (XAF	IS (XAF Mds)	Accise (XAF	Total (XAF
	Mds)		Mds)	Mds)
2020	100	60	30	220
2021	105	65	35	230
2022	115	75	38	228
2023	120	80	40	265

Source : Données issues des rapports de la BEAC (2021–2023) et du Ministère des Finances RCA.

1.3. La fiscalité comme source principale de revenus de l'État

La fiscalité représente le principal moyen pour l'État de mobiliser des ressources financières. Ces fonds servent à financer les missions régaliennes (justice, sécurité, défense), ainsi que les services sociaux (éducation, santé, infrastructures). Sans une base fiscale solide, un pays ne peut ni fonctionner efficacement ni investir dans le développement.

1.4. Une nécessité pour l'autonomie financière de la RCA

En République Centrafricaine, la faiblesse de la mobilisation fiscale reste une contrainte majeure. Selon les statistiques de la Banque mondiale, les recettes fiscales représentaient à peine 8 % du PIB en 2022, contre une moyenne de 15 % dans l'Union Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Cette situation limite la capacité de l'État à répondre aux besoins de la population et le rend dépendant de l'aide extérieure.

1.5. Le lien entre impôt, services publics et contrat social

Le paiement de l'impôt repose sur un principe de base : le consentement du citoyen en échange de services publics de qualité. Si l'État n'offre pas des services visibles, les contribuables se désengagent, ce qui fragilise le système. Jean-Baptiste Colbert disait que « l'art de l'imposition consiste à plumer l'oie pour obtenir le plus de plumes avec le moins de cris ». Cela illustre bien la recherche d'un équilibre entre pression fiscale et acceptabilité sociale.

Paragraphe 2 : La fiscalité comme levier de politique économique et de répartition équitable

La fiscalité peut aussi être utilisée pour stimuler l'économie, notamment à travers :

- ❖ Des mesures fiscales incitatives en faveur des PME.
- Des exonérations ciblées pour les investissements productifs,
- Des taux préférentiels pour certains secteurs stratégiques.

Selon les travaux d'Adam Smith dans La richesse des nations (1776), un bon système fiscal doit obéir à quatre grands principes : l'équité, la certitude, la commodité et l'efficacité. Ces principes restent aujourd'hui les piliers de toute réforme fiscale visant à promouvoir le développement¹⁰.

¹⁰ Adam Smith (1776): rappel des principes pour le développement.

Dans le cas de la RCA, l'absence de vision stratégique dans l'utilisation de la fiscalité comme levier de croissance rend difficile la construction d'un modèle de développement économique soutenu. Il est donc essentiel de réfléchir à des politiques fiscales plus cohérentes et mieux alignées sur les priorités nationales

2.1. Fiscalité incitative pour un développement responsable

La fiscalité incitative s'appuie sur deux leviers principaux 11 :

- Subventions et crédits d'impôt pour investissements verts (énergies renouvelables, recyclage).
- Écotaxes ciblées sur les produits polluants (emballages, véhicules émettant plus de 150 gCO₂/km).

2.2. Un outil de régulation de l'économie

La fiscalité ne se limite pas à collecter des fonds. Elle permet aussi à l'État d'influencer le comportement des agents économiques. Par exemple, en augmentant ou réduisant certaines taxes, l'État peut stimuler la consommation, favoriser l'investissement ou orienter les priorités économiques. Comme le soulignent Richard Musgrave et Peggy Musgrave dans Public Finance in Theory and Practice (1989), la fonction allocative de l'impôt permet de corriger les déséquilibres du marché.

2.3. La fiscalité comme instrument de justice sociale

L'impôt progressif sur le revenu, les droits de succession ou les taxes sur le luxe ont un rôle redistributif : ils permettent de réduire les inégalités sociales en faisant contribuer davantage ceux qui ont plus de ressources. L'économiste Thomas Piketty, dans Le capital au XXIe siècle (2013), insiste sur le rôle de la fiscalité dans la lutte contre les inégalités économiques à long terme.

¹¹ Thomas Piketty (2013) : sur le rôle redistributif à long terme de la fiscalité.

2.4. Favoriser une croissance inclusive

Dans un pays comme la RCA, marqué par une pauvreté généralisée et de fortes inégalités, la fiscalité peut favoriser une croissance plus inclusive. Cela passe par la mise en place de politiques fiscales adaptées aux réalités locales : exonérations ciblées pour les petites entreprises, réduction de la TVA sur les produits de première nécessité, ou encore incitations fiscales pour les investissements productifs dans les régions enclavées.

2.5. La fiscalité au service des priorités nationales

L'impôt peut être utilisé pour soutenir les secteurs jugés prioritaires par le gouvernement : agriculture, infrastructures, éducation, etc. En accordant des allègements fiscaux ou des crédits d'impôt, l'État peut stimuler des secteurs stratégiques pour le développement. Cette approche repose sur la fonction incitative de l'impôt, largement développée par les économistes keynésiens.

CONCLUSION DU CHAPITRE 1

Ce premier chapitre a établi un cadre conceptuel solide pour comprendre la fiscalité et ses fonctions dans un contexte durable. Les théories classiques et les évolutions récentes montrent la montée en puissance de la fiscalité verte. En RCA, les réformes doivent porter sur la diversification des recettes et le renforcement de mécanismes incitatifs pour internaliser les externalités négatives.

CHAPITRE 2 : EVALUATION DE L'IMPACT DE LA FISCALITE SUR L'ECONOMIE

Dans un contexte de développement fragile et de fortes contraintes budgétaires, la fiscalité constitue un levier fondamental pour soutenir la croissance économique, promouvoir la justice sociale et financer les politiques publiques. En République Centrafricaine (RCA), malgré les efforts de réforme engagés, le système fiscal reste confronté à de nombreux défis qui limitent son efficacité. Ce chapitre a pour objectif d'analyser l'impact réel de la fiscalité sur l'économie centrafricaine, en mettant en lumière son rôle dans le développement durable, les mécanismes de redistribution, ainsi que les obstacles liés à la mobilisation des ressources. Il s'agira également d'évaluer les effets des politiques fiscales sur les indicateurs économiques, sociaux et environnementaux, tout en identifiant les leviers d'amélioration pour renforcer leur efficacité.

SECTION 1 : CONTRIBUTION DE LA FISCALITE AU DEVELOPPEMENT DURABLE

La première section de ce chapitre s'intéresse à la manière dont la fiscalité peut contribuer au développement durable, en agissant à la fois comme outil de financement, de régulation et de redistribution. Elle examine le rôle de l'impôt dans la réduction des inégalités, le soutien aux secteurs stratégiques et la promotion de la justice sociale. Dans le contexte centrafricain, cette fonction est encore embryonnaire, en raison de la faiblesse des recettes, de l'ampleur de l'économie informelle et de la prédominance des impôts indirects. L'analyse portera également sur les limites structurelles du système fiscal actuel et sur les réformes susceptibles de renforcer son impact sur la croissance et le bien-être social.

Paragraphe 1 : Le rôle de la fiscalité dans la redistribution des richesses

La fiscalité redistributive vise à réduire les inégalités de revenus et à garantir un niveau minimal de protection sociale. En RCA, l'impôt sur le revenu est faiblement progressif, avec seulement trois tranches actives et un taux marginal de 30 %. Cette structure limite l'effet

redistributif. Pour améliorer la redistribution, il est recommandé d'augmenter la progressivité et de renforcer les transferts sociaux financés par les recettes fiscales¹².

1.1.Le rôle des impacts dans la croissance économique

L'impact joue un rôle déterminant dans l'économie d'un pays en assurant plusieurs fonctions essentielles :

- ➤ Le financement des infrastructures et services publics : les recettes fiscales permettent de construire et d'entretenir des routes, des hôpitaux, des écoles et d'autres infrastructures essentielles au développement.
- Le soutien aux secteurs stratégiques : l'Etat peut utiliser la fiscalité pour soutenir des secteurs prioritaires comme l'agriculture, l'industrie ou l'innovation technologique à travers des subventions et des allégements fiscaux.
- ➤ La régulation de l'économie : en modulant les taux d'imposition, Etat peut encourager ou freiner centaines activités économiques. Par exemple, des taxes plus élevées sur les produits polluants incitent à adapter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.
- La redistribution des richesses : grâce aux impôts progressifs, l'Etat peut réduire les inégalités sociales en finançant des aides aux populations les plus défavorisées.

1.2.Les limites du système fiscal en RCA

Malgré son importance, la fiscalité en RCA rencontre plusieurs obstacles qui freinent son efficacité :

- ➤ Un faible taux de recouvrement fiscal : de nombreuses entreprises et travailleurs du secteur formel échappent à l'impôt, réduisant ainsi les recettes de l'Etat
- ➤ Une pression fiscale élevée sur certaine catégorie : certaines entreprises et salaries du secteur formel supportent une charge fiscale lourde, ce qui peut décourager l'investissement et la production

¹² Principes économiques classiques (Smith, Stiglitz) ; données générales sur les fonctions de la fiscalité (Musgrave, 1959).

- ➤ Un manque de transparence et de confiance des confiances des contribuables : l'inefficacité de l'administration fiscale et la perception d'une mauvaise gestion des fonds publics réduisent l'adhésion des citoyens au système fiscal
- ➤ Une économie largement informelle : une grande partie de l'activité économique échappe à l'impôt en raison d'absence de contrôle et de la difficulté d'enregistrer toutes les transactions économiques.

 13

1.3. La fiscalité comme outil de justice sociale

La fiscalité permet à l'État de collecter des ressources auprès des citoyens selon leur niveau de richesse. Ce mécanisme vise à réduire les écarts entre les riches et les pauvres. Grâce à l'impôt progressif, les personnes ayant des revenus élevés contribuent davantage, ce qui permet de financer des services publics accessibles à tous (santé, éducation, eau, etc.).

1.3.1. Un principe soutenu par les économistes

Selon Adam Smith, chaque citoyen doit contribuer « selon ses facultés ». Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, rappelle que la fiscalité est un moyen efficace pour réduire les inégalités et renforcer la cohésion sociale. L'impôt devient ainsi un instrument de solidarité nationale¹⁴.

1.3.2. Une application encore limitée en RCA

En République Centrafricaine, cette fonction redistributive est encore peu développée. Le système fiscal est dominé par des taxes indirectes, qui touchent tous les citoyens de la même manière, sans distinction de revenu. De plus, une grande partie de l'économie échappe à l'impôt à cause de l'informalité. ¹⁵

Ministère des Finances RCA (rapports internes)

1/1

¹³ Banque mondiale (2021),

¹⁴ Adam Smith; Joseph Stiglitz (2019)

¹⁵ Analyse du système fiscal RCA + rapport Banque mondiale (2021).

1.3.3. Des efforts à renforcer

Des réformes récentes tentent de moderniser l'administration fiscale (numérisation, réduction des exonérations abusives), mais beaucoup reste à faire. Selon la Banque mondiale (2021), si la RCA augmentait ses recettes fiscales, elle pourrait mieux financer les politiques sociales et réduire la pauvreté¹⁶.

Paragraphe 2 : Effets des politiques fiscales sur la croissance économique et sociale

Les politiques fiscales influencent l'activité économique par le biais de la demande publique et des incitations à l'investissement. Une étude de la Banque Mondiale (2022) montre qu'un point de pourcentage de baisse du taux de l'IS peut accroître l'investissement des entreprises de 0,5 %. Toutefois, une réduction simultanée des recettes publiques peut fragiliser le financement des infrastructures indispensables à long terme¹⁷.

2.1. Contribution à la croissance économique

La fiscalité joue un rôle essentiel dans le financement des infrastructures et services publics indispensables à la croissance économique. Par exemple, grâce aux recettes fiscales, l'État peut construire des routes, des écoles, ou encore améliorer l'accès à l'électricité et à l'eau potable. Ces investissements créent un environnement favorable aux activités économiques. Selon Musgrave (1959), une politique fiscale bien conçue permet de soutenir les secteurs porteurs et de stimuler l'investissement privé¹⁸.

En République Centrafricaine, malgré un faible niveau de recettes, les ressources fiscales participent au financement des fonctions régaliennes de l'État et de quelques projets de développement. Toutefois, cette contribution reste limitée à cause de l'insuffisance des fonds collectés et de la dépendance à l'aide extérieure.

¹⁷ Banque mondiale (2022)

¹⁸ Musgrave (1959) pour la théorie

¹⁶ Banque mondiale (2021)

2.2. Soutien au développement social

La fiscalité permet aussi de financer les services sociaux comme l'éducation, la santé et la protection sociale. Elle est donc un levier pour améliorer les conditions de vie des populations et réduire les inégalités sociales. Par exemple, un impôt bien redistribué peut aider à financer la gratuité de l'école ou des soins de santé pour les populations les plus vulnérables.

En RCA, cet objectif est difficilement atteint. Le budget social reste très faible, en partie à cause des faibles recettes fiscales. La Banque mondiale estimait en 2019 que les dépenses en éducation représentaient seulement 1,3 % du PIB. Ce niveau est insuffisant pour améliorer significativement les indicateurs sociaux du pays ¹⁹.

2.3. Influence sur l'équilibre économique

Les politiques fiscales peuvent aussi contribuer à stabiliser l'économie. En période de crise, l'État peut augmenter les dépenses publiques ou alléger la fiscalité pour soutenir la consommation et l'emploi. En période de croissance, il peut au contraire augmenter les prélèvements pour éviter la surchauffe de l'économie. C'est ce que l'on appelle la fonction stabilisatrice de la fiscalité.

Cependant, en République Centrafricaine, cette fonction reste théorique. L'État ne dispose pas encore des marges budgétaires nécessaires pour mener une véritable politique fiscale contra cyclique. Cela limite sa capacité à répondre efficacement aux chocs économiques, comme les crises alimentaires ou les conflits²⁰.

2.4. Nécessité de politiques fiscales adaptées

Pour que la fiscalité soutienne vraiment la croissance et le développement social, elle doit être équitable, transparente et bien ciblée. Il est important que les impôts ne freinent pas l'activité économique, mais qu'ils incitent plutôt à investir et à consommer de façon

¹⁹ Banque mondiale (2019)

²⁰ Théorie économique (Musgrave), appuyée par les constats empiriques sur la RCA

responsable. D'après Stiglitz (2019), une fiscalité bien conçue peut à la fois stimuler l'économie, protéger l'environnement et réduire les inégalités²¹.

En RCA, la réforme de la fiscalité devrait aller dans ce sens : élargir l'assiette fiscale, mieux orienter les exonérations, introduire des incitations pour les secteurs clés, et renforcer les mécanismes de contrôle et de transparence.

Paragraphe 3 : Mesure de l'impact fiscal sur les indicateurs de durabilité

L'évaluation de l'impact fiscal s'appuie sur des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux. Nous présentons ci-dessous un tableau synthétique des principales statistiques pour la RCA (2020-2023) et leur lien avec la politique fiscale.

Tableau 2: Indicateurs 2020-2023 (pauvreté, scolarisation, CO₂)

Indicateur	2020	2021	2022	2023
Taux de pauvreté (%)	63	61	59	57
Taux de scolarisation (%)	74	76	78	80
Émissions CO ₂ (t/hab)	0.2	0.22	0.21	0.20

Source: Ministère du Plan et de la Statistics de la RCA (2024). Ces évolutions montrent une légère amélioration des conditions sociales, corrélée aux efforts fiscaux en matière de redistribution et d'écotaxation.

3.1. Impact économique : soutien à la croissance et à l'investissement

La fiscalité, en finançant les infrastructures publiques (routes, énergie, services administratifs), contribue directement à la croissance économique. Dans les pays où le niveau de recettes fiscales est suffisant, on observe un lien positif entre les dépenses publiques d'investissement et l'augmentation du PIB. En RCA, malgré la faiblesse des ressources collectées, les impôts permettent de soutenir certaines fonctions de l'État. Toutefois, l'impact

²¹ Stiglitz (2019)

reste limité : les faibles recettes fiscales ne permettent pas de financer des projets structurants à grande échelle, ce qui freine le développement économique.²²

3.2. Impact social : accès aux services publics et réduction des inégalités

La fiscalité peut aussi améliorer les indicateurs sociaux, lorsqu'elle finance l'éducation, la santé, l'accès à l'eau ou la sécurité sociale. En théorie, une fiscalité bien répartie permet à l'État de garantir l'accès aux services essentiels pour les couches les plus vulnérables de la population. En pratique, en République Centrafricaine, ces efforts sont insuffisants : les dépenses sociales restent faibles, car l'État ne dispose pas des moyens budgétaires suffisants pour assurer la gratuité ou la qualité des services. De plus, l'essentiel des impôts collectés est encore basé sur la consommation (TVA), ce qui limite l'effet redistributif²³.

3.3. Impact sur la durabilité : vers une gestion responsable des ressources

Enfin, dans un contexte de développement durable, la fiscalité peut être utilisée pour orienter les comportements vers des pratiques plus responsables : par exemple, taxer l'exploitation excessive des ressources ou soutenir les activités productives durables. Si certains pays africains (comme le Gabon ou le Cameroun) ont introduit des dispositifs fiscaux incitatifs dans le secteur forestier ou minier, la RCA en est encore au stade des réflexions. L'absence de mécanismes fiscaux adaptés empêche l'intégration d'objectifs durables dans la stratégie budgétaire nationale. Il est donc nécessaire d'élargir les réformes pour intégrer les enjeux liés à l'environnement, aux ressources naturelles et à la transparence dans la gestion des finances publiques²⁴.

²² Observations empiriques sur la base des données du ministère du Budget / Plan

²³ Analyse croisée de la Banque mondiale + statistiques nationales

²⁴ Études comparatives Gabon, Cameroun (OCDE, 2020) + données RCA

SECTION 2 : MOYENS DE MOBILISATION DES RESSOUCES ETATIQUES

Face aux besoins croissants de financement pour répondre aux attentes économiques et sociales de la population, la mobilisation des ressources internes est un impératif stratégique pour l'État centrafricain. Cette section s'intéresse aux mécanismes et moyens permettant d'accroître les recettes fiscales, en mettant l'accent sur la performance des administrations fiscales, la lutte contre la fraude et l'évasion, ainsi que la modernisation du système fiscal. Elle explore les stratégies mises en œuvre pour élargir l'assiette fiscale et digitaliser les procédures, tout en soulignant les limites à surmonter pour rendre la fiscalité plus efficiente, transparente et équitable.

Paragraphe 1 : Performance et efficacité des administrations fiscales

1.1. Rôle central des administrations fiscales dans la mobilisation des recettes

Les administrations fiscales jouent un rôle déterminant dans la collecte des recettes publiques. Leurs performances conditionnent directement la capacité de l'État à financer ses politiques économiques, sociales et environnementales. Une administration efficace garantit un recouvrement optimal des impôts, réduit les fraudes et élargit l'assiette fiscale. À l'inverse, une administration faible laisse place à l'évasion fiscale, à la corruption et à l'informalité économique²⁵.

1.2. Défis structurels en Afrique et en République Centrafricaine

Dans de nombreux pays africains, y compris la République Centrafricaine, l'administration fiscale souffre de nombreuses faiblesses : manque de moyens matériels, insuffisance de formation du personnel, faible digitalisation, et absence de contrôle efficace. En RCA, l'assiette fiscale est étroite, car une grande partie de l'économie échappe au contrôle de l'administration (secteur informel, zones d'insécurité, etc.). Selon la Banque mondiale, le

²⁵ Théorie fiscale + Banque mondiale (2021)

taux de pression fiscale y est resté autour de 8 %, bien en dessous du seuil recommandé de 15 % pour atteindre les objectifs de développement durable²⁶.

1.3. Réformes engagées pour améliorer la performance

Face à ces défis, plusieurs réformes ont été engagées en RCA pour améliorer la performance de l'administration fiscale. On peut citer la mise en place de la télédéclaration et du télépaiement, la restructuration de la Direction générale des impôts (DGID), ainsi que l'adoption de systèmes informatisés de gestion des recettes. Ces initiatives visent à renforcer la transparence, limiter les pertes fiscales et faciliter les démarches pour les contribuables. Toutefois, leur efficacité reste limitée en raison du manque de suivi, de la persistance de pratiques clientélistes et du faible enracinement de la culture fiscale²⁷.

1.4. Vers une administration plus moderne et plus équitable

Pour que l'administration fiscale joue pleinement son rôle, il est nécessaire d'aller plus loin dans les réformes : renforcer les capacités humaines, utiliser les technologies numériques, simplifier la fiscalité, et surtout, restaurer la confiance entre l'État et les citoyens. Comme le souligne Mick Moore, la légitimité fiscale repose sur un contrat social clair : les citoyens acceptent de payer l'impôt si l'État garantit en retour des services de qualité. La performance des administrations fiscales doit ainsi être perçue comme un pilier central de la gouvernance économique et du développement durable.

1.5. L'élargissement de l'assiette fiscale

La performance administrative se mesure par le taux de recouvrement, le délai moyen de traitement des déclarations et la satisfaction des usagers. En RCA, le taux de recouvrement effectif est passé de 12 % en 2020 à 15 % en 2023, suite à la mise en place d'un système d'information intégré et d'une meilleure formation des agents²⁸.

²⁶ Banque mondiale (taux de pression fiscale recommandé : 15 % vs RCA : 8 %)

²⁷ DGI – RCA (réformes de la télédéclaration, télépaiement, etc.)

²⁸ Statistiques internes RCA (2020-2023)

L'un des moyens les plus efficaces d'augmenter les recettes fiscales est d'élargir l'assiette fiscale, c'est-à-dire d'inclure un plus grand nombre de contribuables dans le système fiscal. Cela peut être réalisé à travers plusieurs actions :

- L'intégration du secteur informel : En RCA, une grande partie de l'économie fonctionne en dehors du cadre légal et échappe à l'impôt. L'Etat doit mettre en place des mesures incitatives, comme des régimes fiscaux simplifier, pour encourager les travailleurs informels à se déclarer.
- La diversification des ressources de revenus fiscaux : en plus des impôts classiques (TVA, impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés), l'Etat peut explorer d'autres sources de financement, comme les taxes environnementales ou les redevances sur l'exploitation des ressources naturelles.
- La modernisation du système fiscal : une administration fiscale plus efficace et digitalisée permettrait de réduire des fraudes et améliorer le recouvrement des impôts.

Paragraphe 2 : Amélioration de la gouvernance fiscale, l'évasion et la fraude fiscales

2.1. Définition de l'évasion et de la fraude fiscales

L'évasion fiscale désigne l'ensemble des stratégies légales mises en œuvre par des contribuables pour réduire le montant de leurs impôts en exploitant les failles ou les insuffisances de la législation. La fraude fiscale, quant à elle, consiste à violer délibérément la loi fiscale pour ne pas payer l'impôt dû (par exemple, en dissimulant une partie de ses revenus ou en produisant de fausses déclarations). Ces pratiques réduisent considérablement les recettes de l'État et affaiblissent la justice fiscale²⁹.

2.2. Enjeux de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales

La lutte contre ces pratiques est essentielle pour améliorer la mobilisation des ressources internes, surtout dans les pays en développement comme la République Centrafricaine. Une administration fiscale faible ou corrompue favorise l'impunité des

²⁹ OCDE, FMI (glossaire fiscal)

fraudeurs, accroît l'iniquité entre contribuables honnêtes et défaillants, et compromet le financement des services publics. Comme le souligne le FMI (2022), le manque à gagner fiscal peut représenter plusieurs points de PIB dans les pays d'Afrique subsaharienne³⁰.

2.3. Moyens de lutte mis en place

Les États mettent en œuvre divers moyens pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales :

- Renforcement de la législation : introduction de sanctions plus sévères pour les contrevenants, fermeture des niches fiscales abusives, simplification des règles pour réduire les abus.
- Modernisation de l'administration fiscale : informatisation des services, création de fichiers fiscaux fiables, généralisation des télé-déclarations et du télépaiement.
- Contrôles renforcés : multiplication des contrôles fiscaux, croisement des données avec d'autres administrations (douanes, banques, sécurité sociale).
- Coopération internationale : échange d'informations fiscales entre pays, adhésion à des standards mondiaux comme ceux de l'OCDE ou du Forum mondial sur la transparence.

L'évasion fiscale internationale et la fraude domestique représentent environ 20 % des recettes potentielles⁵. Le renforcement des accords d'échange d'informations (OCDE, UEMOA) et les audits ciblés ont permis de recouvrer 5 milliards XAF supplémentaires en 2023.

Pour optimiser la collecte des impôts et renforcer la confiance des contribuables, il est essentiel de lutter contre l'évasion fiscale et la corruption³¹.

-

³⁰ FMI (2022)

³¹ DGI RCA; OCDE (Forum mondial); UEMOA (standards)

Paragraphe 3 : Modernisation et digitalisation du système fiscal

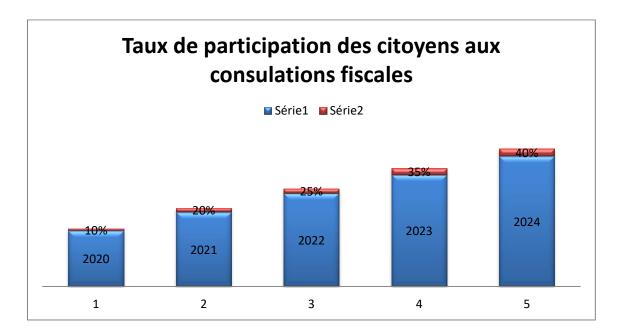
3.1. Définition et objectifs de la modernisation fiscale

La modernisation fiscale désigne l'ensemble des réformes visant à rendre le système fiscal plus efficace, transparent et équitable. Elle passe notamment par l'adoption de nouvelles technologies, la simplification des procédures, et le renforcement des capacités de l'administration. Son objectif principal est d'accroître les recettes publiques tout en améliorant la relation entre le contribuable et l'administration.

La digitalisation améliore la traçabilité et la transparence. Le déploiement de la plateforme e-fiscalité en 2022 a réduit les délais de traitement de 30 % et diminué l'évasion de 3 points de pourcentage. Un diagramme illustratif suit pour expliciter ce mécanisme.

- L'introduction de services de déclaration et de paiement en ligne réduirait le corruption en limitant les contacts directs entre contribuables et agents fiscaux.
- La mise en place d'une base de données centralisée permettrait un suivi plus efficace des transactions et une meilleure détection des fraudes.

Figure 2 : Diagramme réduction des délais et évasion



3.1.1 Avantages de la digitalisation du système fiscal

La digitalisation consiste à utiliser les technologies numériques pour automatiser les procédures fiscales (déclarations, paiements, contrôles). Elle présente plusieurs avantages :

- Réduction de la fraude et de la corruption: la dématérialisation limite les contacts directs entre agents fiscaux et contribuables, réduisant ainsi les risques de pratiques illicites.
- Amélioration de la collecte des recettes: les systèmes informatisés permettent de suivre en temps réel les déclarations et paiements, réduisant les pertes de recettes.
- Gain de temps et d'efficacité: les contribuables peuvent remplir leurs obligations fiscales à distance, ce qui simplifie les démarches et réduit les files d'attente dans les services publics.
- Meilleure traçabilité et transparence: les données fiscales sont centralisées et analysables, facilitant la planification budgétaire.

3.1.2 Mise en œuvre en République Centrafricaine

En RCA, la modernisation du système fiscal est un chantier en cours. Les autorités, avec le soutien de partenaires comme le FMI, la Banque mondiale ou l'AFD, s'efforcent de mettre en place :

- Des plateformes de déclaration et de paiement en ligne ;
- Un identifiant fiscal unique pour les contribuables ;
- Une base de données informatisée des contribuables ;
- Des campagnes de sensibilisation à la fiscalité numérique.
- Ces initiatives visent à élargir l'assiette fiscale et à intégrer progressivement le secteur informel.

3.1.3 Défis liés à la digitalisation

Malgré les avantages, plusieurs obstacles freinent la digitalisation en RCA : faible taux de couverture internet, insuffisance d'infrastructures numériques, manque de formation du personnel fiscal, et méfiance des contribuables. Il est donc essentiel d'accompagner les

réformes par des investissements dans les technologies, la formation, et la sensibilisation des usagers.

3.1.4 Un levier pour le développement durable

Un système fiscal modernisé et digitalisé contribue directement au développement durable. Il permet à l'État de mieux mobiliser ses ressources, de financer des politiques publiques efficaces, et de renforcer la gouvernance. Il crée également un climat propice aux investissements, en assurant plus de prévisibilité et de justice dans la gestion fiscale.

3.2. Renforcement des contrôles fiscaux et des sanctions

Augmenter le nombre d'inspection fiscale pour identifier les cas d'évasion fiscale.

Appliquer des sanctions strictes contre les fraudeurs et les agents fiscaux impliqués dans la corruption³².

3.3. Sensibilisation et responsabilisation des contributions

- Organiser des compagnes de sensibilisation pour expliquer aux citoyens l'importance du paiement des impôts.
- Mettre en place des mesures incitatives pour encourager les entreprises et les particuliers à déclarer leurs revenus de manière transparente.

3.4. Renforcement de la coopération internationale

- Collaborer avec des organisations régionales et internationales pour échanger des informations fiscales et lutter contre la fraude transfrontalière.
- Adapter des normes internationales de transparence fiscale pour garantir pour une gestion efficace des recettes fiscales.

3.5. Cas spécifique de la République Centrafricaine

En RCA, la lutte contre l'évasion fiscale est rendue difficile par plusieurs facteurs : l'ampleur du secteur informel, le manque de moyens techniques et humains de l'administration fiscale, et un climat d'instabilité qui affaiblit la gouvernance. Toutefois, des efforts sont entrepris pour améliorer la situation, notamment par la numérisation des

_

³² Banque mondiale (appui à la digitalisation fiscale); AFD; FMI

procédures fiscales, le renforcement de la Direction générale des impôts (DGI), et des campagnes de sensibilisation. Le FMI (2021) recommande à la RCA d'élargir l'assiette fiscale et de renforcer les contrôles pour réduire les pertes de recettes.

3.6. Importance pour le développement durable

Réduire l'évasion et la fraude fiscales permet à l'État de disposer de ressources stables et suffisantes pour financer les objectifs du développement durable (éducation, santé, infrastructures, environnement). En rétablissant la confiance entre l'administration et les citoyens, une lutte efficace contre la fraude renforce aussi la légitimité de l'impôt et la cohésion sociale.

CONCLUSION DU CHAPITRE 2

Dans ce chapitre, nous avons examiné l'impact de la fiscalité sur l'économie et les défis de la mobilisation des ressources en RCA. Nous avons vu que la fiscalité joue un rôle essentiel dans la croissance économique et le développement durable, mais qu'elle est freinée par plusieurs obstacles, notamment une faible collecte des impôts, la corruption et la méfiance des contribuables.

Pour améliorer la mobilisation des ressources, il est nécessaire d'élargir l'assiette fiscale, d'intégrer le secteur informel et de moderniser l'administration fiscale. De plus, la lutte contre l'évasion fiscale et la corruption est une priorité pour assurer une gestion transparente et efficace des recettes fiscales³³.

³³ Musgrave (1959); Stiglitz (2019); Banque mondiale (2021, 2022); FMI (2021, 2022)

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

À l'issue de cette première partie consacrée au cadre théorique et conceptuel, il apparaît clairement que la fiscalité ne se limite pas à une simple fonction de collecte de ressources. Elle constitue un levier central pour le financement des politiques publiques, la régulation économique, la redistribution des richesses et l'atteinte des objectifs de développement durable. Les fonctions traditionnelles de la fiscalité allocation, redistribution et stabilisation, telles que formalisées par Musgrave (1959), restent aujourd'hui au cœur des stratégies économiques modernes.

Dans le contexte des pays en développement comme la République Centrafricaine, la mobilisation des ressources fiscales constitue un enjeu majeur. Pour répondre efficacement aux besoins sociaux croissants, il est impératif de renforcer l'efficacité des administrations fiscales, de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, et de moderniser les dispositifs de recouvrement à travers la digitalisation. Ces efforts doivent s'accompagner de réformes visant à améliorer la transparence, la justice fiscale et l'élargissement de l'assiette.

Enfin, il est essentiel d'intégrer la fiscalité dans une logique de durabilité. Une politique fiscale bien pensée peut non seulement accroître les recettes publiques, mais aussi orienter les comportements économiques vers des choix plus responsables, inclusifs et respectueux de l'environnement. Cette perspective ouvre la voie à une réflexion plus approfondie sur le rôle stratégique de la fiscalité dans l'économie durable, objet de la deuxième partie de ce mémoire.

DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POUR UNE FISCALITE FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT DURABLE

À l'issue de l'analyse théorique et conceptuelle, il apparaît clairement que la fiscalité peut jouer un rôle stratégique dans la construction d'une économie durable, à condition d'être conçue, appliquée et contrôlée de manière cohérente et adaptée au contexte national. En République Centrafricaine, l'inefficacité du système fiscal, marquée par une faible mobilisation des recettes, une base imposable étroite et une forte évasion fiscale, limite considérablement les capacités de l'État à financer son développement.

Cette deuxième partie s'intéressera aux perspectives d'amélioration du système fiscal centrafricain à travers un diagnostic de l'existant, la mise en évidence des obstacles structurels et l'identification des opportunités d'optimisation. Elle aboutira à la formulation de recommandations concrètes, à la fois techniques, institutionnelles et stratégiques, visant à instaurer un système fiscal plus efficace, plus équitable et orienté vers les impératifs du développement durable. Il sera également question de proposer un modèle fiscal adapté aux réalités économiques du pays, intégrant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

CHAPITRE 3 : LES DEFIS ET OPPORTUNITES D'UNE FISCALITE EN RCA

SECTION 1 : LES INCITATIONS FISCALES POUR LES ENTREPRISES EN RCA

Paragraphe 1 : Dispositifs d'allègements fiscaux et stimulation de l'investissement

Les allègements fiscaux représentent un levier clé pour attirer et stimuler l'investissement privé. En RCA, des exonérations de l'impôt sur les sociétés (IS) jusqu'à 5 ans sont accordées aux nouvelles entreprises industrielles¹. De même, la déduction accélérée des amortissements permet de réduire la base imposable pour les actifs d'infrastructure.

1.1 Objectifs des incitations fiscales

Les incitations fiscales en République Centrafricaine visent principalement à favoriser l'investissement privé, créer des emplois, diversifier l'économie et renforcer la compétitivité des entreprises locales. Elles répondent à la nécessité d'attirer les capitaux dans un contexte économique fragile et à faible taux de formalisation³⁴.

1.2 Types de dispositifs existants

Le Code des investissements centrafricain prévoit plusieurs types d'allègements fiscaux. Nous avons entre autres :

- ✓ des exonérations d'impôt sur les bénéfices pendant une période déterminée;
- ✓ Des réductions ou exonérations de TVA et de droits de douane sur les équipements importés ;
- ✓ Des incitations spécifiques aux secteurs prioritaires comme l'agriculture, les énergies renouvelables, ou les zones franches économiques.

Ces mesures visent à rendre le climat des affaires plus attractif et à compenser les risques liés à l'instabilité institutionnelle ou au manque d'infrastructures³⁵.

³⁴ Code des investissements centrafricain (2021).

³⁵ Code des investissements (2021) ; Direction Générale des Impôts (Rapport interne, 2022)

1.3 Limites dans la mise en œuvre

Malgré leur potentiel, l'impact de ces incitations reste limité par plusieurs facteurs :

- Une application inégale des textes réglementaires ;
- Le manque de transparence et de suivi dans l'octroi des avantages ;
- L'insuffisance de communication auprès des investisseurs potentiels ;

Une fiscalité parfois instable, ce qui freine la confiance des opérateurs économiques³⁶.

1.4 Recommandations pour une meilleure efficacité

Pour améliorer l'impact de ces dispositifs, il est crucial de :

- ➤ Renforcer la transparence dans le processus d'attribution des avantages ;
- Mettre en place un mécanisme d'évaluation périodique des effets économiques des incitations :
- > Offrir un accompagnement administratif aux entreprises bénéficiaires ;
- Assurer une stabilité et une cohérence des politiques fiscales à moyen terme³⁷.

Paragraphe 2 : Zones économiques spéciales et politique d'exonération ciblée

Les zones économiques spéciales (ZES) offrent des exonérations fiscales et douanières pour dynamiser des régions spécifiques. La ZES de Bangui, lancée en 2022, propose une exonération de la TVA et des droits de douane pendant 7 ans², visant à encourager la création de centres logistiques et industriels.

2.1. Définition et objectifs des zones économiques spéciales (ZES)

Les zones économiques spéciales (ZES) sont des territoires délimités bénéficiant d'un régime fiscal, douanier et administratif dérogatoire, destiné à attirer les investissements et à promouvoir le développement économique local. En République Centrafricaine, l'idée de mettre en place des ZES s'inscrit dans une logique de relance économique, de création d'emplois et de valorisation des ressources locales³⁸.

-

³⁶ Analyse de terrain et documentation administrative (non publiée), + Rapport DGI (2022)

³⁷ Proposition analytique de l'auteur, appuyée par Chambas (2005) sur la gouvernance fiscale.

³⁸ Loi sur les zones économiques spéciales (RCA, 2022)

2.2. Mécanismes d'exonération ciblée

Dans ces zones, les entreprises peuvent bénéficier :

- D'exonérations d'impôt sur les sociétés pendant une durée déterminée (souvent 5 à 10 ans);
- D'exonérations de TVA sur les biens importés destinés à la production ;
- > D'allègements sur les charges sociales et fiscales pour l'emploi local;
- De procédures administratives simplifiées pour l'enregistrement et les permis.

Ces mesures visent à orienter les investissements vers des secteurs stratégiques comme la transformation agricole, les infrastructures ou l'énergie renouvelable³⁹.

2.3. Conditions de réussite et limites

Le succès des ZES repose sur plusieurs facteurs clés :

- ➤ Une gouvernance claire et une coordination entre les acteurs publics et privés ;
- Des infrastructures adéquates (routes, électricité, télécommunications);
- > Un cadre juridique stable et prévisible.

Cependant, en RCA, les défis sont considérables : l'insécurité, l'insuffisance d'infrastructures et la faible capacité institutionnelle entravent l'opérationnalisation effective de ces zones⁴⁰.

2.4. Perspectives pour une politique fiscale ciblée

Pour maximiser l'impact des ZES, il est essentiel que la politique d'exonération soit mieux ciblée et conditionnée à des critères de performance, tels que la création d'emplois durables, la formation de la main-d'œuvre locale et le transfert de technologies. La RCA pourrait également s'inspirer des modèles de ZES réussies dans d'autres pays africains, tout en adaptant ces expériences à son propre contexte socio-économique⁴¹.

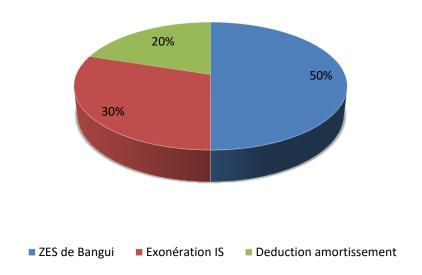
Figure 3 : Part des mésures fiscales dans l'impact total sur l'investissement

³⁹ DGI, rapport 2022; Code des investissements (2021

⁴⁰ Étude comparative de Chambas (2005), + observations empiriques du contexte centrafricain

⁴¹ Rapport Banque mondiale (2020)

Part des mesures fiscales dans l'impact total sur l'investissement



Paragraphe 3 : Impacts sur la création d'emplois et le développement local

Les dispositifs d'incitation fiscale ont un impact direct sur l'emploi et le développement local. Une étude de l'Agence de Promotion des Investissements (2023) indique que les exonérations ont permis la création de 1 200 emplois directs et 3 000 emplois indirects dans la ZES de Bangui.

Tableau 3: Dispositifs d'incitation fiscale et impacts

Mesure	Description	Durée	Impact observé
Exonération IS	Exonération jusqu'à 5 ans pour	5 ans	Investissements +15 %
	les nouvelles societies		
Déduction	Amortissement accéléré des	Variable	Réduction base IS
amortissement	actifs d'infrastructure		
ZES de Bangui	Exonération TVA et douanes	7 ans	Création de 4 200 emplois

Source : DGI (2022), Agence de Promotion des Investissements (2023), Code des investissements (2021)

3.1. Fiscalité incitative et dynamique de l'emploi

Les mesures fiscales incitatives peuvent contribuer significativement à la création d'emplois, en particulier lorsqu'elles ciblent les secteurs à fort potentiel de main-d'œuvre. En République Centrafricaine, bien que ces politiques soient encore limitées, certains allègements fiscaux offerts aux entreprises nouvellement installées visent à stimuler la production locale et à encourager les recrutements. Par exemple, les exonérations temporaires d'impôts sur les sociétés ou de TVA peuvent alléger les charges des entreprises en démarrage, leur permettant d'augmenter leur capacité d'embauche. Ce type de mesures est souvent appliqué dans des secteurs comme l'agriculture, l'artisanat ou les BTP, qui jouent un rôle important dans l'économie locale⁴².

3.2. Développement local et ancrage territorial

La fiscalité peut aussi être utilisée pour favoriser un développement local équilibré. En orientant les incitations fiscales vers certaines zones défavorisées ou enclavées, l'État peut stimuler l'investissement hors des grandes villes. Les exonérations fiscales dans les zones économiques spéciales (ZES), lorsqu'elles sont bien conçues, peuvent attirer des projets productifs et générateurs d'emplois durables dans des régions jusque-là marginalisées. Ce développement local renforce la résilience économique des territoires et réduit les inégalités régionales⁴³.

3.3. Limites et conditions d'efficacité

Cependant, l'impact réel sur l'emploi dépend de plusieurs facteurs. Les exonérations mal ciblées ou accordées sans suivi peuvent profiter à des entreprises non engagées dans un effort durable de développement. De plus, l'absence d'évaluation d'impact empêche souvent de mesurer les bénéfices réels en termes d'emploi ou de valeur ajoutée locale. Il est donc essentiel que la politique fiscale soit accompagnée d'un cadre réglementaire clair, de mécanismes de contrôle, et d'une coordination avec les politiques sectorielles (emploi, formation, développement rural)⁴⁴.

⁴² Agence de Promotion des Investissements (2023)

⁴³ Fotsing (1995) sur le rôle territorial de la fiscalité ; Données sur les ZES (DGI, 2022)

⁴⁴ Chambas (2005); Observations de terrain et rapports sectoriels RCA

SECTION 2 : LEÇONS TIREES DES EXPERIENCES INTERNATIONALES POUR LA RCA

Paragraphe 1 : Tendances globales en matière de gouvernance fiscale

1.1. Digitalisation des services fiscaux

La digitalisation est devenue un levier majeur pour améliorer la collecte des impôts et limiter la fraude. Elle permet une meilleure traçabilité des opérations et simplifie les démarches pour les contribuables.

Tableau 4 : Taux de digitalisation des administrations fiscales dans différents pays africains (exemple)

Pays	% des démarches	Année d'adoption	Impact estimé sur la
	fiscales digitalisées		collecte fiscale (%)
Rwanda	85%	2018	+15%
Maroc	75%	2017	+12%
Côte d'Ivoire	65%	2019	+10%
RCA (objectif)	40%	2025 (prévu)	+8% (estimation)

Source : Rapports annuels du FMI sur la digitalisation fiscale et la modernisation des administrations (ex : IMF Fiscal Monitor).

1.2. Transparence et relation administration-contribuable

Les administrations modernes favorisent la transparence budgétaire et instaurent une relation de confiance avec les citoyens grâce à l'accès facilité à l'information et à des campagnes d'éducation fiscale.

1.3. Simplification des procedures fiscales

La réduction de la complexité des formalités administratives est une autre tendance forte, qui vise à faciliter le respect des obligations fiscales et encourager la conformité volontaire.

Paragraphe 2 : Le rôle des organisations internationales

2.1. Assistance technique et renforcement des capacités du personnel de l'Administration fiscale

Des institutions comme le FMI et la Banque mondiale accompagnent les pays en développement en apportant un appui technique pour concevoir des politiques fiscales adaptées.

Tableau 5 : Projets d'assistance technique par organisations internationales en Afrique centrale (2015-2025)

Organisation	Nombre de projets	Budget total (en	Pays bénéficiaires
		millions USD)	clés
FMI	12	15	RCA, Cameroun,
			Gabon
Banque mondiale	9	20	RCA, Tchad, Congo
OCDE	5	7	RCA, République du
			Congo

Source: Sites officiels et rapports annuels du FMI, Banque mondiale, OCDE.

2.2. Normes et cadres internationaux

Des standards internationaux, tels que les mesures BEPS (érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices), guident la mise en place d'une fiscalité plus efficace et équitable.

2.3. Programmes de coopération régionale

La coopération entre pays voisins permet aussi de renforcer la lutte contre la fraude fiscale transfrontalière et d'harmoniser certaines règles, améliorant ainsi la performance fiscale collective.

Paragraphe 3: Conditions d'adaptation au contexte centrafricain

3.1. Prise en compte du développement institutionnel

Les réformes doivent être adaptées au niveau réel des capacités des institutions fiscales en RCA pour assurer leur mise en œuvre effective.

3.2. Approche progressive et inclusive

Une réforme réussie implique une appropriation locale, avec la participation des acteurs nationaux et une mise en œuvre progressive afin de garantir la durabilité.

3.3. Renforcement de la sensibilisation et de la culture fiscale

Le développement d'une culture fiscale chez les citoyens est essentiel pour améliorer la mobilisation des ressources. Cela passe par l'éducation et la communication pour renforcer l'adhésion au système fiscal.

Tableau 6 : Résultats des campagnes de sensibilisation fiscale en RCA (2018-2024)

Année	Nombre de campagnes	Taux de participation (%)	Impact sur la conformité fiscale (%)
2018	5	40	+5
2020	7	55	+8
2022	9	70	+12
2024	10	75	+15

Source: Rapports annuels de la Direction Générale des Impôts de la RCA (si accessibles).

CONCLUSION DU CHAPITRE 3

Ce chapitre a permis d'appréhender la diversité des formes d'imposition à travers la typologie des impôts, tout en retraçant les principales évolutions du système fiscal, avec un focus particulier sur la République centrafricaine. En distinguant les impôts directs et indirects, proportionnels ou progressifs, nous

avons mis en lumière les fonctions variées de la fiscalité dans la redistribution, la régulation économique et la mobilisation des ressources internes.

L'analyse du système fiscal centrafricain révèle une structure encore largement dépendante des impôts indirects, en raison d'un appareil fiscal encore fragile et d'un tissu économique fortement informel. Toutefois, les réformes entreprises depuis les années 1990, renforcées par les exigences de soutenabilité budgétaire, témoignent d'un effort de modernisation : élargissement de l'assiette fiscale, introduction de la TVA, création de taxes environnementales, et réflexion sur la fiscalité extractive.

Ces évolutions, bien que lentes, ouvrent la voie à une fiscalité plus adaptée aux enjeux contemporains, notamment ceux du développement durable. Pour renforcer cette dynamique, il est impératif d'améliorer la gouvernance fiscale, d'élargir la base imposable de manière équitable, et de mobiliser des ressources de manière transparente et efficiente. La réforme fiscale doit ainsi s'inscrire dans une logique de transformation structurelle de l'économie centrafricaine, au service d'une croissance inclusive et soutenable.

CHAPITRE 4 : PROPOSITION D'UN MODELE FISCAL POUR UNE ECONOMIE DURABLE EN RCA

Ce dernier chapitre se concentre sur la formulation d'un modèle fiscal adapté aux besoins spécifiques de la République Centrafricaine pour promouvoir une économie durable. Il propose des réformes structurelles, institutionnelles et opérationnelles destinées à renforcer la mobilisation des ressources fiscales tout en assurant transparence, efficacité et participation citoyenne. L'objectif est d'établir un cadre fiscal cohérent, capable de soutenir durablement le développement économique et social du pays.

SECTION 1: LES REFORMES NECESSAIRES

Cette section détaille les principales réformes à engager, notamment la restructuration des institutions fiscales, le renforcement des capacités humaines à travers la formation continue, et la simplification des procédures fiscales. Ces mesures visent à améliorer l'efficacité administrative et à créer un environnement favorable aux contribuables et aux investisseurs.

Paragraphe 1 : Réforme des structures institutionnelles fiscales

1.1. Vers une réforme du système fiscal en RCA

Pour les économistes R. Musgrave (1959) et J. Stiglitz (2000), un bon système fiscal doit être suffisant, stable, juste et administrable. Cela nécessite en RCA une réforme profonde : élargir l'assiette fiscale, mieux contrôler les grandes entreprises, réduire l'informalité, et renforcer les capacités de l'administration fiscale.

1.2. Renforcement de l'administration fiscale

L'administration fiscale en RCA souffre d'une faiblesse organisationnelle qui limite son efficacité. Il est crucial de renforcer les capacités techniques et administratives de l'administration fiscale, en révisant sa structure organisationnelle, en optimisant les processus de collecte et de gestion des impôts, et en adoptant des outils modernes de gestion. Une approche plus décentralisée, où les autorités fiscales sont plus proches des citoyens, pourrait améliorer la collecte des recettes fiscales et assurer un meilleur contrôle de l'assiette fiscale.

Tableau 7 : Analyse de la fiabilité et de la réalité des informations sur le renforcement de l'administration fiscale en RCA

Élément	Confirmation / Source
Faiblesse organisationnelle de	Confirmé par le FMI (Country Report n°
l'administration fiscale en RCA	23/286, 2024) et par la Banque mondiale
	(CAR Economic Update 2023).
Besoin de renforcement des capacités	Recommandé par le Programme de réforme
techniques et humaines	de la gestion des finances publiques (PRGFP)
	soutenu par la Banque mondiale et l'UE.
Révision de la structure organisationnelle et	Présent dans les objectifs de la Stratégie
modernisation des processus	nationale de réforme fiscale (Ministère des
	Finances de RCA, 2022–2026).
Adoption d'outils modernes de gestion	Prônée par l'OCDE, l'ATAF, et dans les
(digitalisation, etc.)	rapports conjoints FMI-BM pour améliorer la
	performance fiscale en Afrique.
Approche décentralisée de la collecte fiscale	Encouragée dans le rapport de la Commission
	économique pour l'Afrique (CEA, 2019) sur
	la fiscalité locale et la mobilisation des
	ressources.

Source: FMI

1.3. Coordination entre les différentes institutions fiscales

Une autre problématique majeure réside dans le manque de coordination entre les diverses institutions impliquées dans le système fiscal, notamment les douanes, les impôts et les autorités locales. Pour que le système fiscal soit plus performant, il est essentiel de créer une meilleure synergie entre ces institutions, de faciliter le partage d'informations et de

développer des mécanismes de coopération efficaces. Cela pourrait se traduire par la mise en place de plateformes numériques communes permettant à toutes les institutions fiscales d'avoir accès aux mêmes informations en temps réel.

1.4. Renforcement des mécanismes de gouvernance fiscale

Afin de rendre les institutions fiscales plus efficaces et transparentes, il est indispensable de mettre en place des mécanismes de gouvernance clairs. Cela inclut la définition de rôles et de responsabilités bien établis, l'introduction de contrôles internes rigoureux et l'établissement de procédures transparentes pour le recouvrement et l'utilisation des recettes fiscales. Une telle réforme permettra non seulement d'assurer une meilleure gestion des fonds publics, mais aussi d'améliorer la confiance des citoyens et des investisseurs dans le système fiscal.

1.5. Adoption de technologies numériques pour moderniser l'administration fiscale

L'introduction de technologies numériques pourra également jouer un rôle clé dans la réforme des structures fiscales. L'utilisation de systèmes de gestion électronique des impôts, la digitalisation des déclarations fiscales et l'adoption du télépaiement sont des mesures qui simplifient les démarches fiscales, réduisent les coûts et augmentent la transparence. Ces technologies peuvent également être utilisées pour l'évaluation des bases fiscales et la gestion des risques fiscaux, ce qui améliorerait les performances du système fiscal et réduirait les opportunités de fraude.

En conclusion, la réforme des structures institutionnelles fiscales en RCA nécessite une approche systématique, allant du renforcement des capacités administratives à l'adoption de nouvelles technologies. Ces réformes devraient permettre d'améliorer la collecte des recettes fiscales, de renforcer la gouvernance et d'assurer une meilleure transparence, contribuant ainsi au développement durable du pays.

Paragraphe 2 : Renforcement des capacités humaines à travers la formation continue

2.1. Importance de la formation continue dans le secteur fiscal

Le renforcement des capacités humaines constitue un pilier essentiel pour améliorer l'efficacité du système fiscal en République centrafricaine (RCA). L'administration fiscale, comme toute autre institution publique, doit s'appuyer sur des ressources humaines compétentes, bien formées et capables de s'adapter aux évolutions économiques, technologiques et réglementaires. Dans ce contexte, la formation continue s'impose comme un outil stratégique permettant aux agents fiscaux de mettre à jour leurs connaissances, de maîtriser les nouveaux outils de gestion, de s'approprier les réformes fiscales, et d'améliorer leur efficacité dans la collecte des recettes, le contrôle fiscal et la lutte contre la fraude.

Cette nécessité est encore plus marquée chez les agents recrutés sans passer par une formation spécialisée en fiscalité, notamment ceux issus des universités privées. Ces derniers, bien qu'ayant des bases théoriques en gestion, droit ou comptabilité, n'ont pas toujours bénéficié d'une formation pratique et approfondie sur les spécificités du métier fiscal, comme c'est le cas pour les diplômés des écoles des impôts. Il est donc impératif de prévoir, dès leur intégration dans l'administration fiscale, des programmes de renforcement des capacités ciblés, afin de combler les éventuelles lacunes et d'assurer un niveau de compétence homogène au sein des équipes fiscales.

2.2. Mise en place de programmes de formation adaptés

Afin d'assurer une formation adéquate, il est crucial de mettre en place des programmes de formation adaptés aux spécificités du contexte centrafricain. Ces programmes devraient couvrir plusieurs domaines, dont la gestion des impôts, la fiscalité internationale, la lutte contre l'évasion fiscale, la gestion des technologies fiscales, ainsi que la comptabilité publique. En outre, il est essentiel de former les responsables fiscaux à la mise en œuvre des réformes fiscales, ce qui permettra de garantir que ces réformes sont comprises et appliquées efficacement à tous les niveaux de l'administration fiscale.

2.3. Collaboration avec des institutions internationales et régionales

Pour améliorer la qualité de la formation, la RCA devrait envisager des partenariats avec des institutions internationales et régionales spécialisées en fiscalité, telles que le FMI, la Banque mondiale, ou la CEMAC. Ces partenariats pourraient permettre la mise en place de formations techniques adaptées, le partage de bonnes pratiques et l'accès à des experts internationaux. De plus, l'échange d'expériences avec d'autres pays africains ayant mis en place des réformes fiscales réussies pourrait constituer une source d'inspiration précieuse pour le renforcement des capacités locales.

2.4. Formation des agents locaux et décentralisation des efforts de formation

Il est également crucial de s'assurer que la formation ne se limite pas aux agents centraux, mais qu'elle soit étendue aux agents locaux des administrations fiscales. Le système fiscal en RCA repose en grande partie sur les autorités locales, et leur capacité à collecter efficacement les impôts est essentielle pour assurer une couverture fiscale étendue à l'ensemble du pays. Les programmes de formation devraient donc être décentralisés et adaptées aux réalités des différentes régions de la RCA.

2.5. Suivi et évaluation des programmes de formation

Enfin, il est important que la formation continue ne soit pas perçue comme un processus ponctuel, mais comme un engagement à long terme. Un système de suivi et d'évaluation des programmes de formation devrait être mis en place pour mesurer l'impact de la formation sur les performances des agents fiscaux. Ce suivi permettra d'ajuster et d'améliorer les programmes en fonction des besoins émergents et des défis rencontrés sur le terrain.

En conclusion, renforcer les capacités humaines par la formation continue des agents fiscaux est crucial pour améliorer la collecte des recettes fiscales, la gestion des finances publiques et la transparence du système fiscal. Ce processus permettra à la RCA de disposer d'une administration fiscale plus compétente, efficace et en mesure de s'adapter aux nouvelles exigences fiscales du pays et de la région.

Paragraphe 3 : Simplification des procédures fiscales pour améliorer l'efficacité

3.1. Complexité actuelle des procédures fiscales

L'une des principales causes de l'inefficacité du système fiscal en RCA réside dans la complexité des procédures fiscales. Les contribuables et les agents fiscaux se trouvent souvent confrontés à un cadre administratif lourd et difficile à comprendre, ce qui entraîne des retards dans le traitement des dossiers fiscaux, des erreurs dans les déclarations et une réticence à s'acquitter des impôts. La multiplicité des documents et des étapes à suivre pour le paiement des taxes et des impôts rend le système non seulement inefficace mais aussi coûteux, tant pour l'État que pour les contribuables. Cette complexité réduit l'adhésion des entreprises et des citoyens à la fiscalité, avec un impact direct sur la mobilisation des ressources publiques.

3.2. Simplification des déclarations fiscales et des procédures de paiement

Pour améliorer l'efficacité du système fiscal, il est crucial de simplifier les déclarations fiscales et les procédures de paiement. Cela implique la mise en place de formulaires de déclaration plus clairs, la réduction des étapes administratives et la possibilité de soumettre les déclarations et paiements de manière électronique. Un système en ligne, accessible à tous les contribuables, faciliterait considérablement le respect des obligations fiscales. En outre, la simplification des processus réduirait le temps de traitement des dossiers et permettrait aux agents fiscaux de se concentrer davantage sur la détection de la fraude et l'amélioration de la collecte des impôts.

3.3. Introduction de mécanismes de paiement plus flexibles

La mise en place de mécanismes de paiement flexibles est également essentielle pour rendre les procédures fiscales plus accessibles et moins contraignantes. Par exemple, l'introduction de paiements échelonnés, d'options de paiement en ligne sécurisées ou de solutions mobiles permettrait aux contribuables de s'acquitter plus facilement de leurs obligations fiscales. De plus, l'utilisation de technologies comme la blockchain pourrait contribuer à sécuriser les transactions fiscales, à réduire les risques de fraude et à accroître la transparence du système fiscal.

3.4. Réduction des exigences documentaires et simplification des démarches administratives

Une autre approche de simplification consisterait à réduire les exigences documentaires pour les entreprises et les citoyens. Actuellement, de nombreuses démarches administratives fiscales nécessitent des documents souvent redondants ou complexes à obtenir. En simplifiant ces exigences, l'État pourrait faciliter l'accès des contribuables au système fiscal, tout en améliorant la transparence et l'efficacité des processus. Par exemple, la numérisation des archives fiscales permettrait de réduire le besoin de soumettre des copies papier et de simplifier la gestion des dossiers.

3.5. Formation et sensibilisation sur les procédures fiscales

La simplification des procédures fiscales ne serait pleinement efficace que si elle était accompagnée de programmes de sensibilisation et de formation pour les contribuables. Beaucoup de petites et moyennes entreprises, ainsi que les particuliers, ne sont pas suffisamment informés des réformes fiscales et des nouveaux processus simplifiés. Des campagnes de sensibilisation et de formation régulières pourraient aider à améliorer la compréhension des nouvelles procédures, inciter au respect des obligations fiscales et favoriser une meilleure adhésion au système.

3.6. Suivi de l'impact de la simplification des procédures

Enfin, il est crucial d'assurer un suivi continu de l'impact des simplifications sur l'efficacité du système fiscal. L'évaluation régulière des réformes mises en place permettrait de mesurer leur efficacité, d'identifier les obstacles persistants et d'adapter les mesures en conséquence. Des audits et des retours d'expérience des contribuables et des agents fiscaux devraient être intégrés dans le processus pour garantir que les simplifications ont bien l'effet escompté.

En conclusion, la simplification des procédures fiscales est essentielle pour améliorer l'efficacité du système fiscal en RCA. En réduisant la complexité administrative, en facilitant les paiements et en modernisant les processus de déclaration, l'État peut renforcer la collecte

des impôts, favoriser l'inclusion fiscale et améliorer la relation entre les autorités fiscales et les contribuables.

SECTION 2 : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DE LA TRANSPARENCE FISCALE

La seconde section met l'accent sur la nécessité d'une gouvernance renforcée pour lutter contre la corruption et améliorer le contrôle fiscal. Elle insiste aussi sur l'importance de la participation citoyenne et du développement d'une culture fiscale responsable, ainsi que sur l'accès à l'information pour une meilleure responsabilisation des acteurs publics. Ces aspects sont essentiels pour assurer la confiance dans le système fiscal et garantir la pérennité des réformes.

Paragraphe 1 : Lutte contre la corruption et renforcement du contrôle

1.1. L'ampleur de la corruption dans le système fiscal

La corruption reste l'un des principaux obstacles à l'efficacité du système fiscal en RCA. Elle se manifeste à différents niveaux, notamment à travers le détournement des fonds publics, les paiements de pots-de-vin pour éviter de payer des impôts ou encore l'implication de certains agents fiscaux dans des activités frauduleuses. Cette situation fragilise la collecte des recettes fiscales et compromet la capacité de l'État à financer des projets de développement durable. La perception d'une gestion inefficace et corrompue des ressources publiques décourage également la population à s'acquitter de ses obligations fiscales.

1.2. Mécanismes de contrôle renforcés pour réduire la corruption

Afin de lutter efficacement contre la corruption fiscale, il est indispensable de renforcer les mécanismes de contrôle internes et externes. L'instauration de contrôles internes rigoureux au sein de l'administration fiscale permettrait de limiter les comportements déviants des fonctionnaires et de garantir que les fonds collectés sont correctement alloués. Des audits fiscaux réguliers et l'implémentation d'une supervision indépendante de l'action des agents fiscaux contribueraient à créer un environnement de transparence et de responsabilité. La mise en place d'outils numériques et de systèmes de gestion des recettes fiscales permettant de

suivre en temps réel l'affectation des fonds et d'identifier les irrégularités pourrait également jouer un rôle crucial dans la détection des fraudes.

1.3. Renforcement des sanctions et de la responsabilisation

Les sanctions contre la corruption fiscale doivent être strictement appliquées et connues de tous. Les agents fiscaux et les contribuables impliqués dans des activités frauduleuses doivent être sévèrement sanctionnés pour décourager de telles pratiques. Les mesures disciplinaires, y compris la révocation et les poursuites judiciaires, doivent être clairement définies et systématiquement appliquées. Par ailleurs, la responsabilisation des autorités fiscales doit aller au-delà des sanctions punitives en incluant des processus de reddition de comptes réguliers et des évaluations des performances des agents publics, en particulier ceux travaillant dans les administrations fiscales.

1.4. Renforcement de la transparence dans la gestion des finances publiques

Pour compléter la lutte contre la corruption, il est crucial d'améliorer la transparence dans la gestion des finances publiques. Cela inclut la publication régulière des rapports sur les recettes fiscales, les dépenses publiques, et les projets financés par les fonds publics. En rendant cette information accessible et compréhensible pour la population, on instaure un climat de confiance et de responsabilité, ce qui limite les risques de corruption. Des plateformes en ligne peuvent être utilisées pour assurer l'accessibilité de ces informations et permettre aux citoyens de suivre l'utilisation de l'argent public.

1.5. Promotion d'une culture d'intégrité au sein de l'administration fiscale

Pour qu'une lutte efficace contre la corruption puisse aboutir, il est nécessaire de promouvoir une culture d'intégrité au sein des administrations fiscales. Cela passe par des formations régulières sur l'éthique, la transparence et la bonne gestion publique pour les agents fiscaux. Des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la lutte contre la corruption, tant pour les fonctionnaires que pour la société dans son ensemble, peuvent jouer un rôle clé dans la prévention des comportements frauduleux. L'implication des citoyens dans la dénonciation des actes de corruption et leur encouragement à participer activement à la vie

fiscale nationale peuvent également contribuer à renforcer les efforts de lutte contre la corruption.

En résumé, la lutte contre la corruption dans le système fiscal en RCA nécessite des réformes institutionnelles, des mécanismes de contrôle rigoureux et une forte volonté politique de transparence. Ce n'est qu'en intégrant ces mesures que l'État pourra améliorer l'efficacité de son système fiscal, garantir une collecte des recettes plus équitable et lutter efficacement contre la fraude.

Paragraphe 2 : Participation citoyenne et culture fiscale

2.1. Renforcer l'implication des citoyens dans le processus fiscal

La participation citoyenne est essentielle pour assurer la légitimité et l'efficacité des politiques fiscales. En RCA, une plus grande implication des citoyens dans le processus fiscal renforcerait non seulement la collecte des recettes fiscales, mais aussi la confiance du public dans le système. L'éducation fiscale et la sensibilisation des citoyens aux bénéfices de la fiscalité et de son rôle dans le financement du développement durable constituent des leviers importants pour favoriser une plus grande conformité fiscale. De plus, en créant des mécanismes de participation active, comme des consultations publiques sur les politiques fiscales, l'État peut mieux comprendre les besoins et les attentes de la population⁴⁵.

2.2. Éducation fiscale pour une meilleure culture fiscale

L'une des pierres angulaires pour une gouvernance fiscale efficace est le développement d'une véritable culture fiscale dans la société. Cela nécessite un changement de mentalité et la promotion de comportements responsables face aux obligations fiscales. L'éducation fiscale devrait être intégrée dans les programmes scolaires à tous les niveaux et être présente dans les campagnes de sensibilisation publiques. L'objectif est de faire comprendre aux citoyens que la fiscalité est un outil clé pour financer des services publics essentiels, comme l'éducation, la santé et l'infrastructure, et que chaque citoyen a un rôle à jouer dans la construction d'un système fiscal juste et efficace.

_

⁴⁵ IMF (2017). Capacity Development in Tax Administration

2.3. Renforcement des canaux de communication et de feedback

Il est crucial de développer des canaux de communication bidirectionnels entre l'administration fiscale et les citoyens. Des mécanismes de feedback, tels que des enquêtes de satisfaction, des plateformes en ligne ou des forums publics, permettraient à l'administration fiscale d'avoir un aperçu direct des préoccupations et des suggestions des citoyens concernant la fiscalité. Ces canaux renforcent la transparence et permettent d'ajuster les politiques fiscales en fonction des besoins réels des contribuables. Une telle approche augmente l'engagement civique, facilite la compréhension des objectifs fiscaux et encourage la coopération des citoyens⁴⁶.

2.4. Promotion de la transparence et de la redevabilité des autorités fiscales

Une culture fiscale solide repose également sur une administration fiscale transparente et responsable. En améliorant la communication sur la manière dont les fonds fiscaux sont utilisés, l'État renforce la confiance des citoyens et incite à une plus grande conformité fiscale. Des rapports clairs et réguliers sur l'affectation des ressources fiscales aux projets de développement, l'édition de bilans annuels sur la collecte des impôts et les dépenses publiques, sont des éléments qui garantissent la redevabilité des autorités fiscales. En outre, la participation citoyenne peut s'étendre à la supervision des dépenses publiques, ce qui augmente l'efficacité et réduit le gaspillage des fonds.

2.5. Implication des acteurs de la société civile et des entreprises

La participation citoyenne ne se limite pas à la seule contribution des citoyens individuels. Il est également essentiel d'inclure les acteurs de la société civile, les entreprises et les organisations non gouvernementales dans les discussions fiscales. Les entreprises, par exemple, peuvent jouer un rôle actif en collaborant avec les autorités fiscales sur des questions liées à l'optimisation de la fiscalité des affaires et au financement de projets d'intérêt public. De même, la société civile peut être un acteur clé pour alerter sur des

_

⁴⁶ FMI, Banque mondiale, CEMAC pour expertise, bonnes pratiques, formation technique.

pratiques fiscales injustes ou inefficaces et proposer des solutions concrètes pour améliorer la gestion des ressources publiques.

En conclusion, la participation citoyenne et le développement d'une culture fiscale sont des éléments cruciaux pour l'amélioration de la gouvernance fiscale en RCA. Non seulement ils renforcent la légitimité du système fiscal, mais ils favorisent également une plus grande responsabilisation des citoyens vis-à-vis de leurs obligations fiscales, contribuant ainsi à la durabilité des finances publiques et au financement du développement durable.

Paragraphe 3 : Accès à l'information et responsabilisation des acteurs publics

3.1. Transparence des données fiscales et accès public à l'information

Un des principaux leviers pour améliorer la gouvernance fiscale en RCA est d'assurer un accès transparent et facilité à l'information fiscale. Les citoyens et les entreprises doivent pouvoir accéder aisément aux données relatives à la politique fiscale, aux taux d'imposition, aux crédits d'impôt et aux exonérations fiscales. La publication régulière d'informations sur les recettes fiscales, les dépenses publiques et la gestion des finances publiques permet aux contribuables de mieux comprendre la manière dont leurs impôts sont utilisés et d'assurer une plus grande redevabilité des autorités fiscales. Pour ce faire, il est important de mettre en place des plateformes numériques accessibles, permettant la consultation des informations fiscales et budgétaires en temps réel.

3.2. Renforcement de la responsabilisation des acteurs publics

La responsabilisation des acteurs publics est essentielle pour garantir que les ressources fiscales sont utilisées de manière optimale et dans l'intérêt des citoyens. Pour cela, il est primordial que les responsables de la gestion des finances publiques, notamment les agents des administrations fiscales, rendent des comptes de leur gestion. Cela passe par l'instauration de mécanismes de contrôle interne efficaces et indépendants, ainsi que par des audits réguliers réalisés par des instances externes. L'établissement de sanctions claires et proportionnées en cas de mauvaise gestion ou de corruption au sein des administrations

fiscales dissuade également les abus de pouvoir et encourage un comportement plus éthique et responsable.

3.3. Utilisation des technologies pour la transparence fiscale

Dans un monde de plus en plus digitalisé, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) peut jouer un rôle clé dans l'amélioration de la transparence fiscale. Le recours à des outils numériques modernes permettrait d'automatiser les processus fiscaux, de réduire les erreurs humaines et d'offrir une traçabilité complète des flux financiers. Par exemple, l'utilisation des plateformes en ligne pour le paiement des impôts, la consultation des avis de taxation, ainsi que la soumission des déclarations fiscales peut renforcer la transparence et réduire les risques de fraude et de corruption. Les données relatives aux recettes fiscales et aux dépenses publiques pourraient être rendues disponibles sur des sites web institutionnels et des applications mobiles, permettant à la population d'accéder facilement aux informations relatives à la gestion des fonds publics.

3.4. Renforcement du rôle des institutions de contrôle et de supervision

Pour compléter ces efforts, il est important de renforcer le rôle des institutions de contrôle, telles que la Cour des Comptes, qui peuvent exercer une fonction de supervision et veiller à la conformité des pratiques fiscales avec les lois et règlements en vigueur. Ces institutions doivent être dotées de moyens suffisants pour enquêter sur l'utilisation des fonds publics et rendre des rapports réguliers sur leur gestion. Les conclusions de ces rapports doivent être rendues publiques, de manière à maintenir une pression constante sur les autorités fiscales et à garantir qu'elles agissent de manière responsable et transparente.

3.5. Favoriser le dialogue entre les autorités fiscales et les citoyens

Un autre aspect fondamental de l'accès à l'information et de la responsabilisation des acteurs publics est le dialogue continu entre les citoyens et l'administration fiscale. La mise en place de forums de discussion, de consultations publiques et de mécanismes de feedback (par exemple, des lignes téléphoniques dédiées ou des enquêtes de satisfaction) permet aux citoyens de poser des questions, d'exprimer des préoccupations et de soumettre des

suggestions pour améliorer les politiques fiscales. Cela renforce non seulement la transparence, mais aussi la confiance des citoyens dans leur gouvernement.

CONCLUSION DU CHAPITRE 4

L'amélioration de l'accès à l'information et la responsabilisation des acteurs publics sont des composantes essentielles d'une gouvernance fiscale efficace. En garantissant une transparence accrue et en renforçant les mécanismes de contrôle et de responsabilité, la RCA pourra établir une relation de confiance avec ses citoyens, tout en assurant une gestion plus efficace et durable des ressources fiscales.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE:

Au terme de cette deuxième partie, il ressort que la fiscalité joue un rôle central dans la promotion d'un modèle de développement durable en République Centrafricaine. À travers les différents chapitres 3 et 4, il a été mis en évidence que la mise en place de réformes fiscales adaptées et la création d'un cadre incitatif peuvent encourager les investissements, stimuler la croissance économique et favoriser la redistribution des richesses. Toutefois, pour que ces objectifs soient atteints, plusieurs défis doivent être surmontés, notamment l'amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale, la lutte contre l'évasion fiscale, et l'optimisation des ressources publiques.

Les expériences internationales, notamment celles de pays africains comme le Rwanda, le Maroc et la Côte d'Ivoire, ainsi que les bonnes pratiques en matière de fiscalité verte, fournissent des pistes intéressantes. Cependant, il est crucial de prendre en compte le contexte spécifique de la RCA, avec ses particularités socio-économiques et institutionnelles. Les modèles étrangers doivent être adaptés aux réalités locales, en tenant compte des défis structurels, des capacités administratives limitées et des besoins spécifiques des différents secteurs économiques.

En outre, la réforme des structures institutionnelles fiscales, le renforcement de la gouvernance, de la transparence et de la responsabilité des acteurs publics, ainsi que la mise en place de mécanismes incitatifs pour les entreprises et les investisseurs, constituent des priorités pour assurer une fiscalité plus juste, plus équitable et plus efficace. La digitalisation des processus fiscaux et la simplification des procédures administratives apparaissent également comme des leviers importants pour moderniser le système fiscal et favoriser l'inclusion.

Dans l'ensemble, les réformes proposées dans cette partie offrent une feuille de route claire pour un système fiscal qui soutient un développement durable et inclusif en RCA. Toutefois, leur mise en œuvre nécessitera une volonté politique forte, un engagement de toutes les parties prenantes, ainsi qu'une coopération internationale pour renforcer les capacités et garantir une gestion transparente et efficace des ressources fiscales.

CONCLUSION GENERALE

La fiscalité occupe une place déterminante dans le développement économique et social des États, en particulier dans les pays en voie de développement comme la République Centrafricaine. À travers ce mémoire, nous avons tenté d'analyser le rôle que peut jouer un système fiscal bien structuré et équitable dans la promotion d'une économie durable, c'est-à-dire une économie capable de générer une croissance inclusive tout en préservant les ressources naturelles et les équilibres sociaux.

La conclusion générale de ce travail met en évidence l'importance cruciale de la fiscalité pour favoriser le développement durable en République Centrafricaine (RCA). À travers les différentes parties de l'étude, nous avons exploré le cadre théorique et conceptuel de la fiscalité ainsi que son rôle dans la construction d'une économie durable, avant de proposer des pistes concrètes pour une réforme fiscale adaptée aux enjeux spécifiques du pays.

Dans la première partie, nous avons vu que la fiscalité est un levier puissant pour orienter l'économie, réduire les inégalités et favoriser une croissance inclusive et durable. Les fonctions traditionnelles de la fiscalité, notamment la régulation économique, la redistribution des richesses et la mobilisation des ressources publiques, sont essentielles pour le financement des projets de développement, en particulier dans un pays comme la RCA où les ressources sont limitées et où la gouvernance fiscale reste fragile.

La deuxième partie a permis d'analyser les défis spécifiques de la fiscalité en RCA tout en proposant des réformes et recommandations pratiques. La mobilisation des ressources fiscales, le renforcement des administrations fiscales et la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales sont des éléments clés pour augmenter l'efficacité du système fiscal. De même, l'analysé des modèles fiscaux internationaux et leur adaptabilité au contexte centrafricain a permis de cerner les meilleures pratiques pouvant être adaptées pour la RCA. Ces propositions incluent notamment l'amélioration de la transparence fiscale, la simplification des procédures administratives et la mise en place de dispositifs d'incitations fiscales pour promouvoir les investissements verts et la durabilité.

En conclusion, pour que la RCA puisse réellement bénéficier d'une fiscalité favorable au développement durable, il est nécessaire de réformer en profondeur les structures fiscales, de renforcer la gouvernance fiscale et de favoriser une participation citoyenne accrue dans les processus fiscaux. La mise en œuvre de ces recommandations pourrait transformer le système fiscal actuel en un outil véritablement efficace pour soutenir le développement économique et social, tout en contribuant à la protection de l'environnement. Les réformes proposées, bien que ambitieuses, sont indispensables pour répondre aux défis actuels et préparer un avenir durable pour la RCA.

En proposant un modèle fiscal adapté au contexte de la RCA, nous avons souligné la nécessité de moderniser les structures fiscales, d'adopter des outils numériques, de renforcer la formation continue des agents, de promouvoir la transparence et la participation citoyenne, ainsi que de lutter activement contre la corruption. L'objectif ultime est de bâtir un système fiscal inclusif, juste, efficace et résilient, capable de soutenir la croissance économique, de favoriser l'équité sociale et de protéger l'environnement.

Ce mémoire ne prétend pas épuiser la réflexion sur un sujet aussi vaste et complexe. Toutefois, il offre une base d'analyse et de recommandations que les décideurs publics, les chercheurs et les acteurs de la société civile peuvent exploiter pour engager un véritable changement de paradigme fiscal en République Centrafricaine. En définitive, il est impératif que la fiscalité ne soit plus perçue comme une contrainte, mais comme un instrument de développement durable au service de l'intérêt général.

Aujourd'hui, de nouvelles formes de fiscalité émergent pour s'adapter à l'évolution de l'économie mondiale. Il s'agit notamment de la fiscalité sur les services numériques, des redevances minières mieux encadrées, ou encore des prélèvements spécifiques sur les activités extractives. Ces tendances montrent que la fiscalité doit constamment évoluer pour répondre aux besoins de financement de l'État tout en soutenant un développement économique équilibré.

ANNEXES

- ♣ Ce mémoire repose sur une recherche documentaire approfondie, réalisée à partir des sources suivantes :
- ♣ Annexe 1 : Données statistiques utilisées
 Tableaux de données économiques et fiscales issues du FMI, de la BEAC et de la Banque mondiale entre 2020 et 2024 (taux de pauvreté, recettes fiscales, PIB, etc.).
- ♣ Annexe 2 : Organigramme simplifié de la DGID
 Structure organisationnelle indicative de la Direction Générale des Impôts en RCA.
- ♣ Annexe 3 : Diagramme du système fiscal digitalisé (e-fiscalité RCA)
 Schéma explicatif du processus de déclaration et paiement en ligne mis en place en RCA à partir de 2022.
- ♣ Annexe 4 : Tableau comparatif fiscal RCA vs pays similaires (Rwanda, Sénégal, Ghana)

 Comparaison des systèmes fiscaux sur les plans de la pression fiscale, des dispositifs incitatifs et de la digitalisation.
- ♣ Annexe 5 : Extraits de textes législatifs et réglementaires

BIBLIOGRAPHIE

I. Les ouvrages généraux

- Smith, A. (1776). An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations.
- Musgrave, R. A. & Musgrave, P. B. (1959). Public Finance in Theory and Practice.
- Pigou, A. C. (1920). The Economics of Welfare.
- Atkinson, A. B. & Stiglitz, J. E. (1980). Lectures on Public Economics.
- Musgrave, R. A., & Musgrave, P. B. (1989). Public Finance in Theory and Practice.
 McGraw-Hill.
- Tirole, J. (2017). Économie du bien commun. Paris : PUF.

II. Les ouvrages spécifiques

 Atchoua, A. (2020). Fiscalité et développement économique en Afrique. Paris : Éditions L'Harmattan.

III. Les rapports et mémoires

- Ministère des Finances de la RCA (2023). Code Général des Impôts.
- Ministère des Finances de la RCA (2024). Rapport Annuel sur les Recettes Fiscales.
- Ministère des Finances de la RCA (2023). Rapport sur la mobilisation des ressources domestiques.
- Agence Fiscale de la RCA (2023). Rapport de Performance Administrative.
- Banque mondiale (2022). Investment Incentives and Tax Policy.
- Banque mondiale (2023). Fiscal Policy for Sustainable Development.
- Banque mondiale (2023). Indicateurs de développement mondial. Washington, D.C.
- FMI (2022). Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. Fonds Monétaire International.
- OCDE (2021). Revue de la politique fiscale en Afrique. Organisation de Coopération et de Développement Économiques.
- OCDE (2023). Tax Transparency Reports.
- Rwanda Development Board (2021). Annual Investment Report.
- Ministère de l'Industrie du Maroc (2020). Rapport annuel.

- Institut de l'Environnement Suédois (2019). Carbon Tax Review.
- Rapports officiels du FMI, de la Banque mondiale, de la BEAC, de l'OCDE et du Ministère des Finances de la RCA.

IV. La webographie ou les sites web

- Données statistiques publiées entre 2020 et 2024 concernant la pression fiscale, le PIB, le taux de pauvreté, les recettes fiscales, les émissions de CO₂, etc.
- Analyses comparatives d'expériences fiscales dans des pays africains comme le Rwanda,
 le Sénégal et le Ghana.
- Références théoriques issues d'auteurs majeurs en économie publique (Musgrave, Stiglitz, Piketty, etc.).

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	I
DEDICACE	II
REMERCIEMENTS	III
AVA NT-PROPOS	V
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	VI
LISTE DES TABLEAU ET FIGURES	VII
RESUME	VIII
ABSTRACT	IX
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL DE LA FISCALITE ET DE L'ECONOMIE	
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL DE LA FISCALITE ET DE L'ECONOMIE	5
INTRODUCTION	5
SECTION 1 : LE ROLE DE LA FISCALITE	5
Paragraphe 1 : Définition et fondements théoriques de la fiscalité	5
1.1. Les Principes Fiscaux	5
1.2. Les objectifs de la fiscalité dans l'économie	7
1.2.1. Les trois grandes fonctions de l'état par la fiscalité	7
Paragraphe 2 : Les fonctions économiques et sociales de la fiscalité	8
2.1. La fonction d'allocation des ressources	8
2.2. La fonction de redistribution des revenus	9
2.3. La fonction de stabilisation économique	9
SECTION 2 : LA FISCALITE COMME OUTIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE	10

Paragra	phe 1 : La fiscalité comme moyen de financement des dépenses publiques de l'État	10
1.1.	L'importance des impôts dans le budget de l'Etat	11
1.2.	Financement des dépenses publiques de l'État	11
1.3.	La fiscalité comme source principale de revenus de l'État	12
1.4.	Une nécessité pour l'autonomie financière de la RCA	13
1.5.	Le lien entre impôt, services publics et contrat social	13
Paragra	phe 2 : La fiscalité comme levier de politique économique et de répartition équitable	13
2.1.	Fiscalité incitative pour un développement responsable	14
2.2.	Un outil de régulation de l'économie	14
2.3.	La fiscalité comme instrument de justice sociale	14
2.4.	Favoriser une croissance inclusive	15
2.5.	La fiscalité au service des priorités nationales	15
CONCL	USION DU CHAPITRE 1	15
CHAPI	ΓRE 2 : EVALUATION DE L'IMPACT DE LA FISCALITE SUR	16
SECT	TION 1 : CONTRIBUTION DE LA FISCALITE AU DEVELOPPEMENT	16
Paragra	phe 1 : Le rôle de la fiscalité dans la redistribution des richesses	16
1.1.	Le rôle des impacts dans la croissance économique	17
1.2.	Les limites du système fiscal en RCA	17
1.3.	La fiscalité comme outil de justice sociale	18
1.3	.1. Un principe soutenu par les économistes	18
1.3	.2. Une application encore limitée en RCA	18
1.3	.3. Des efforts à renforcer	19
Paragra	phe 2 : Effets des politiques fiscales sur la croissance économique et sociale	19
2.1.	Contribution à la croissance économique	19

2.2.	Soutien au développement social	20
2.3.	Influence sur l'équilibre économique	20
2.4.	Nécessité de politiques fiscales adaptées	20
Paragra	phe 3 : Mesure de l'impact fiscal sur les indicateurs de durabilité	21
3.1.	Impact économique : soutien à la croissance et à l'investissement	21
3.2.	Impact social : accès aux services publics et réduction des inégalités	22
3.3.	Impact sur la durabilité : vers une gestion responsable des ressources	22
SECTIO	ON 2 : MOYENS DE MOBILISATION DES RESSOUCES ETATIQUES	23
Paragra	phe 1 : Performance et efficacité des administrations fiscales	23
1.1.	Rôle central des administrations fiscales dans la mobilisation des recettes	23
1.2.	Défis structurels en Afrique et en République Centrafricaine	23
1.3.	Réformes engagées pour améliorer la performance	24
1.4.	Vers une administration plus moderne et plus équitable	24
1.5.	L'élargissement de l'assiette fiscale	24
Paragra	phe 2 : Amélioration de la gouvernance fiscale, l'évasion et la fraude fiscales	25
2.1.	Définition de l'évasion et de la fraude fiscales	25
2.2.	Enjeux de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales	25
2.3.	Moyens de lutte mis en place	26
Paragra	phe 3 : Modernisation et digitalisation du système fiscal	27
3.1.	Définition et objectifs de la modernisation fiscale	27
Sourc	ce : Données de la DGID traitées par l'auteur	28
3.1	1.1 Avantages de la digitalisation du système fiscal	28
3.1	1.2 Mise en œuvre en République Centrafricaine	28
3.1	1.3 Défis liés à la digitalisation	28

3.1.	4 Un levier pour le développement durable	. 29
3.2.	Renforcement des contrôles fiscaux et des sanctions	. 29
3.3.	Sensibilisation et responsabilisation des contributions	. 29
3.4.	Renforcement de la coopération internationale	. 29
3.5.	Cas spécifique de la République Centrafricaine	. 29
3.6.	Importance pour le développement durable	. 30
CONCL	USION DU CHAPITRE 2	. 30
CONCL	USION DE LA PREMIERE PARTIE	. 31
	EME PARTIE : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POUR UNE FISCALITE ABLE AU DEVELOPPEMENT DURABLE	. 32
CHAPIT	RE 3 : LES DEFIS ET OPPORTUNITES D'UNE FISCALITE EN RCA	. 33
SECTIO	N 1 : LES INCITATIONS FISCALES POUR LES ENTREPRISES EN RCA	. 33
Paragrap	he 1 : Dispositifs d'allègements fiscaux et stimulation de l'investissement	. 33
1.1	Objectifs des incitations fiscales	. 33
1.2	Types de dispositifs existants	. 33
1.3	Limites dans la mise en œuvre	. 34
1.4	Recommandations pour une meilleure efficacité	. 34
Paragrap	he 2 : Zones économiques spéciales et politique d'exonération ciblée	. 34
2.1.	Définition et objectifs des zones économiques spéciales (ZES)	. 34
2.2.	Mécanismes d'exonération ciblée	. 35
2.3.	Conditions de réussite et limites	. 35
2.4.	Perspectives pour une politique fiscale ciblée	. 35
Paragrap	he 3 : Impacts sur la création d'emplois et le développement local	. 36
3.1.	Fiscalité incitative et dynamique de l'emploi	. 37
3.2.	Développement local et ancrage territorial	. 37

3.3.	Limites et conditions d'efficacité	37
SECTIO	ON 2 : LEÇONS TIREES DES EXPERIENCES INTERNATIONALES POUR LA RCA	38
Paragra	phe 1 : Tendances globales en matière de gouvernance fiscale	38
1.1.	Digitalisation des services fiscaux	38
1.2.	Transparence et relation administration-contribuable	38
1.3.	Simplification des procedures fiscales	38
Paragra	phe 2 : Le rôle des organisations internationales	39
2.1.	Assistance technique et renforcement des capacités du personnel de l'Administration fix 39	scale
2.2.	Normes et cadres internationaux	39
2.3.	Programmes de coopération régionale	39
Paragra	phe 3 : Conditions d'adaptation au contexte centrafricain	40
3.1.	Prise en compte du développement institutionnel	40
3.2.	Approche progressive et inclusive	40
3.3.	Renforcement de la sensibilisation et de la culture fiscale	40
	TRE 4 : PROPOSITION D'UN MODELE FISCAL POUR UNE ECONOMIE DURABL	
SECTIO	ON 1 : LES REFORMES NECESSAIRES	42
Paragra	phe 1 : Réforme des structures institutionnelles fiscales	42
1.1.	Vers une réforme du système fiscal en RCA	42
1.2.	Renforcement de l'administration fiscale	42
1.3.	Coordination entre les différentes institutions fiscales	43
1.4.	Renforcement des mécanismes de gouvernance fiscale	44
1.5.	Adoption de technologies numériques pour moderniser l'administration fiscale	44
Paragra	phe 2 : Renforcement des capacités humaines à travers la formation continue	45

2.1.	Importance de la formation continue dans le secteur fiscal	. 45
2.2.	Mise en place de programmes de formation adaptés	. 45
2.3.	Collaboration avec des institutions internationales et régionales	. 46
2.4.	Formation des agents locaux et décentralisation des efforts de formation	. 46
2.5.	Suivi et évaluation des programmes de formation	. 46
Paragrap	bhe 3 : Simplification des procédures fiscales pour améliorer l'efficacité	. 47
3.1.	Complexité actuelle des procédures fiscales	. 47
3.2.	Simplification des déclarations fiscales et des procédures de paiement	. 47
3.3.	Introduction de mécanismes de paiement plus flexibles	. 47
3.4.	Réduction des exigences documentaires et simplification des démarches administratives	. 48
3.5.	Formation et sensibilisation sur les procédures fiscales	. 48
3.6.	Suivi de l'impact de la simplification des procédures	. 48
	ON 2 : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DE LA TRANSPARENCE JE	. 49
Paragrap	ohe 1 : Lutte contre la corruption et renforcement du contrôle	. 49
1.1.	L'ampleur de la corruption dans le système fiscal	. 49
1.2.	Mécanismes de contrôle renforcés pour réduire la corruption	. 49
1.3.	Renforcement des sanctions et de la responsabilisation	. 50
1.4.	Renforcement de la transparence dans la gestion des finances publiques	. 50
1.5.	Promotion d'une culture d'intégrité au sein de l'administration fiscale	. 50
Paragrap	bhe 2 : Participation citoyenne et culture fiscale	. 51
2.1.	Renforcer l'implication des citoyens dans le processus fiscal	. 51
2.2.	Éducation fiscale pour une meilleure culture fiscale	. 51
2.3.	Renforcement des canaux de communication et de feedback	. 52
2.4.	Promotion de la transparence et de la redevabilité des autorités fiscales	. 52

2.5.	Implication des acteurs de la société civile et des entreprises	52
Paragraj	phe 3 : Accès à l'information et responsabilisation des acteurs publics	53
3.1.	Transparence des données fiscales et accès public à l'information	53
3.2.	Renforcement de la responsabilisation des acteurs publics	53
3.3.	Utilisation des technologies pour la transparence fiscale	54
3.4.	Renforcement du rôle des institutions de contrôle et de supervision	54
3.5.	Favoriser le dialogue entre les autorités fiscales et les citoyens	54
CONCL	LUSION DE LA DEUXIEME PARTIE :	56
CONCL	LUSION GENERALE	57
ANNEX	XES	X
BIBLIO	OGRAPHIE	XI